

N° 414. — Jeudi 1^{er} Octobre 1936. — 1 fr. 50

DETECTIVE

20
PAGES

les
medecins
du
BAGNE



Dans un premier article (1) je vous ai invité à suivre un médecin du bagne dans son hôpital ; je voulais ainsi vous mettre de plain-pied dans l'atmosphère de ce reportage ; vous avez vu que le médecin n'avait rien de ce qu'il faut pour soigner, pour guérir ses malades. Et quels malades ! Je vous les ai esquissés dans mon second article : des fous, des syphilitiques, des épileptiques, des tarés... Pardon ! le médecin du bagne, à défaut de thermomètres, de médicaments et d'aliments, a quelque chose : son cœur. Et vous verrez dans cet article et dans ceux qui suivront, que cela fait des miracles...

M. L.

III. — QUELQUES CŒURS

DANS un article de la Revue des *Deux Mondes*, le professeur Charles Richet a écrit : « Si les médecins avaient, par quelque impossible événement, tout pouvoir pour diriger despotiquement les destinées des peuples, ils feraient disparaître en quelques années la tuberculose et la fièvre typhoïde et on n'assisterait plus à ce douloureux spectacle, la honte de notre civilisation : 50.000 enfants mourant dans la première année — et il ne s'agit que de la France — parce qu'ils sont mal nourris ou même parce qu'ils ne sont pas nourris du tout.

« Certes, les médecins ne sont, ni des dieux, ni même des demi-dieux, ni des anges, ni même des saints. Ils sont des hommes, avec les mêmes défauts

(1) Voir « *Déractive* » depuis le n° 412.

les médecins du BAGNE

Voilà des forçats qu'on embarque pour la Guyane. Ils sont mal en point : ce sont des clients des médecins du bagne.

Dans les camps de la mort de la Guyane, les médecins ont fort à faire pour arracher ses proies à la camarde.

de paresse, de vanité, de cupidité que les autres hommes... »

Au bagne, le médecin militaire ne peut pas être paresseux, il ne peut pas être cupide. Sa vanité tient dans son grade. Encore n'y attache-t-il pas une importance exagérée. Ce n'est qu'une échelle de soldes. Ce n'est pas dans le Corps de Santé que vous verrez un colonel imposer ses vues médicales pour l'unique raison qu'il est colonel. Peut-être dira-t-il à son subordonné :

— Je crois avoir trouvé un cas intéressant. Venez voir !

Mais il ne lui dira jamais :

— Traitez-le au salicylate.

— Ce n'est pas indiqué, monsieur le médecin-chef...

— Je le veux, je suis colonel !

Ce qui compte dans l'armée : le grade, le galon, s'efface dans le Service de Santé, devant l'expérience, l'audace, la réputation, le succès.

Caccavelli, commandant, est radiologue ; Carmouze, colonel, ophtalmologue ; Passérieux, capitaine, s'est spécialisé dans l'art dentaire ; Orly, capitaine, dans la bactériologie ; Laurence, commandant, dans la psychiatrie ; Chatenay, colonel, dans la chirurgie.

Carmouze dira : « Voyez Orly, les microbes, c'est sa partie », et Chatenay : « Voyez Laurence, je ne connais rien dans les fous. »

Ils ne se croient pas diminués de reconnaître leur impuissance. Ce n'est pas qu'ils ne savent pas, mais ils croient ne pas savoir assez. Pour ne pas commettre d'erreur, ils confient le malade au confrère qui sait.

Ils sont d'abord des médecins, ensuite des officiers. La discipline que veut l'armée, ils la déposent à la porte de la salle d'opérations et aux pieds des lits des malades.

Ils ont, par contre, à se dévouer, à être patients, à avoir du courage. Ils n'imitent pas Galien, leur maître, qui fuit Rome en épidémie. Les tombes des médecins victimes de la fièvre jaune, qui s'élèvent à Saint-Joseph, en sont le meilleur témoignage. Du seul fait qu'ils sont militaires, les avantages de leur profession leur échappent, mais ils n'échappent pas à ses désagréments. La médecine tout court est un art, la médecine militaire est presque un sacerdoce. Ils sont voués à Esculape. Ils sont les ministres d'Hygie. Ils ne sont plus hommes, ils sont prêtres.

Après une journée de fatigue, le docteur Agenet reçoit un blessé, un forçat qu'un fou a lardé de coups de couteau. Il opère. Il ne quitte pas son malade. L'aube le surprend donnant des ordres. Pourtant, il n'y a pas l'appât de la forte somme à toucher, l'homme qui souffre là n'est pas un personnage, ce n'est qu'un quelconque forçat, ce n'était hier qu'un voyou. Suivant l'expression consacrée : il n'est pas digne d'intérêt. Le médecin est là cependant. Et il ne l'abandonnera que s'il le sauve ou s'il épuise les ressources de la science. Jusqu'à la dernière minute, il luttera, espérera, vaincra la mort ou sera vaincu. Pourquoi ce dévouement, cette obstination ? Aurait-il la même volonté, la même patience, pour un des siens, pour un soldat, pour un grand de la terre ? Il ne fait pas de différence entre le forçat et l'homme libre, entre le forçat et le parent, entre le forçat et le ministre. Noble égalité devant le mal, devant la souffrance, devant la mort. Il a passé toute la nuit, sans récriminer, anxieux. Sa fatigue, il ne la sent plus. Son corps, c'est ce corps lacéré, son sang, c'est ce sang qui s'échappe ; son souffle, c'est ce souffle même ; sa vie, c'est cette vie qui sombre.

Au fond de la brousse guyanaise, un docteur est seul, au milieu de populations farouches que ravage les ankylostomes. Il dort sur une natte, à terre, sous un toit, quand il a un toit de feuilles de cocotier. Il mange dans une gamelle, à terre aussi, faute de table, faute de chaises ou de bancs. Il vit, en somme, à la sauvage. Et quand même, il chante, il est gai, il « blague » ses inconvénients, un bon mot, parfois épicé, le ragaillardit. Ses malades, il les ponctionne, il examine leur liquide cérébro-spinal au « micro », et, bon gré, mal gré, il les soigne. Il les éduque aussi, comme il peut, parle nègre, leur apprend à détruire les glossines néfastes. Courage, dévouement, patience. Ces trois mots reviennent toujours. Ils sont comme la litanie de la médecine coloniale. Partout, où il y a



Soigner les bagnards, soigner les libérés dans la brousse n'est pas seulement un art : c'est un sacerdoce, qui exige également de l'héroïsme et une totale abnégation... Patience, dévouement, courage...

péril, le médecin répond : « Présent ! » Bidot, à son tour, est piqué. Fièvre. Erythème. Céphalalgie. On l'évacue. Guéri à peine, il sollicite l'honneur de rejoindre son poste et il revient à ses malades.

« Une belle page », disait le colonel Carmouze.

L'émeute ensanglantée Cayenne. Le docteur Jean est poursuivi par la foule enragée, hurlante, la foule des insurrections. Pour le soustraire aux émeutiers, on l'enferme dans la prison. Mais la prison est envahie. Toutes les cellules sont ouvertes. Alors, dans l'une, on voit ceci, et la foule, un instant, s'arrête : auprès du docteur Jean blessé, le docteur Passérieux, tranquille, le pansant, comme à l'hôpital. Il a bien entendu les voix, il a bien entendu les pas, les coups dans les murs, les appels, les cliquetis d'armes, il sait que si la vie de son malade est en danger, la sienne aussi est en péril. Il pourrait fuir, abandonner le blessé qu'il soigne et console, dont il relève le courage. Il ne fuit pas. Il reste là. La foule, disions-nous, s'est tue, un court instant, étreinte malgré elle par le tragique sublime du sublime tableau : Passérieux, étendant le bras pour protéger d'un geste vain le blessé qu'on veut écharper ; Passérieux, debout, grand, robuste, que l'événement grandit encore, semblant dire à la foule anonyme et stupide, qu'il regarde bien dans les yeux, sans qu'un muscle en lui ne tressaille, sans qu'une ombre de peur ne glisse sur son front : « Il n'est plus à toi, il m'appartient ». Hélas ! que peut un homme contre mille forcenés ! Passérieux est bouté dehors et le docteur Jean évanoui, massacré, égorgé, traîné, connaîtra le même supplice ignoble que la princesse de Lamballe au soleil rouge de septembre.

Patience, dévouement, courage !

Tout médecin finit par aimer son malade. Mais le médecin militaire plus qu'un autre médecin peut-être, car, entre le malade et lui, il ne peut y avoir un autre sentiment. Agenet se dépense sans compter au chevet du forçat blessé parce qu'il l'aime ; Bidot, revient à ses sauvages, c'est qu'il les aime, Passérieux ne quitte pas Jean, c'est qu'il l'aime.

Le devoir commande et l'amour permet de remplir le devoir.

De la conjonction du devoir et de l'amour, naît la miséricorde, éclate la charité.

« La charité, a dit le R. P. Pierre Sanson, ne consiste pas à laisser tomber sur les membres souffrants de l'humanité, je ne sais quelle pitié superficielle inspirée par l'horreur, le dédain ou la crainte, tout en oubliant qu'une âme immortelle, sœur de la nôtre, anime le corps le plus délabré et le plus repoussant, mais consiste à se donner comme Dieu se donne et à aimer comme Dieu aime. »

Agenet, Bidot, Passérieux, se sont donnés comme Dieu se donne, ont aimé comme Dieu aime.

Un médecin n'est jamais tant médecin qu'au bagne.

Neuf médecins pour vingt mille malades

Combien sont-ils à la Guyane ? Neuf : le chef du Service de Santé, le directeur de l'Institut d'hygiène, le médecin de l'Inini et six médecins pour le bagne.

C'est notoirement insuffisant.

Ces six médecins sont stationnés à Cayenne, les Iles, Saint-Laurent et Saint-Jean.

Ils ont, en permanence, dans leurs hôpitaux, 500 malades. Ils assurent le service médical de plus de 15 pénitenciers, camps et chantiers, celui de l'asile d'aliénés, celui de la léproserie pénitentiaire, celui des camps de convalescents et des camps d'impotents. A ces pénitenciers, à ces camps et à ces chantiers, ils consacrent 1.000 visites par an. Ils y examinent 20.000 malades. Ils pratiquent 600 opérations et de 200 à 600 autopsies.

Ils sont, en plus, médecins des fonctionnaires, médecins de la troupe et de la gendarmerie. Ils sont médecins de la Santé. Or, pour arraisonner un navire, à Cayenne, il faut quatre heures de traversée, quelquefois six. Ils sont médecins de l'Assistance. Ils visitent Approuague. Oyapoc, Mana, Kourou, Sinnamary. La tournée : Cayenne, Approuague, Oyapoc,

demande quatre jours ; la tournée : les Iles, Kourou, Sinnamary, deux jours. Ils s'arrêtent à l'Acarouany, la léproserie des hommes libres.

Est-ce tout ? Non, il y a un cabinet dentaire à l'hôpital colonial de Cayenne, un cabinet de radiographie à l'hôpital de Saint-Laurent. Le médecin des Iles est pharmacien. Ceux de Saint-Laurent sont vétérinaires. Ils inspectent les pharmacies, les abattoirs et les marchés. Ils voient les bœufs, les porcs, les chèvres, avant et après l'abattage. Enfin, ils font partie de nombreuses commissions : vivres, casernement, concours des pharmaciens et des sages-femmes, Commission permanente de la lèpre, Conseil colonial d'hygiène, Conseil de l'enseignement public, Conseil de santé, Conseil de réforme, Commission de rapatriement.

Est-ce tout ? Pas encore. Ils instruisent les élèves infirmiers et sont choisis par le collège pour enseigner l'histoire, le latin, la physique ou les sciences naturelles. A Saint-Laurent, sans médecins civils, ils sont encore médecins de la population.

Ils sont six, mais, le plus souvent, ils ne sont que cinq ou que quatre : un à Cayenne, un aux Iles, deux à Saint-Laurent et à Saint-Jean.

Quelquefois, un pharmacien manque, alors, ils assurent, en plus, le service de la pharmacie.

Est-ce tout cette fois, enfin ? Le docteur Kervrann dessine des jardins, le docteur Laurence cultive le coton et le docteur Huchon crée une bibliothèque, aux Iles ; pour les malades, les docteurs Orly et Boyé, fondent de toutes pièces un laboratoire de bactériologie, ils le dotent d'instruments à eux, ils y passent une partie de leurs nuits, puisque leurs jours sont occupés ailleurs. Rapports, enquêtes, correspondance, comptabilité, tracts, affiches, appels à la population, c'est une paperasserie incessante : rapport sur la lèpre, rapport sur les rats et la peste, rapport sur le rhinosclérome, rapport sur les parties molles de l'homme, rapport sur les pare-rats des bateaux, rapports mensuels, rapports annuels. Statistiques du mouvement des malades, statistiques des opérations. Enquête sur la tare congénitale, enquêtes sur la nourriture ; le docteur Carmouze traite du paludisme, le docteur Orly traite de la lèpre.

Il faut être partout, savoir tout, voir tout et ne jamais être malade, ne jamais être fatigué. Le docteur Orly va de Cayenne à Saint-Jean et de Saint-Jean à Saint-Laurent, les jambes entourées de linges. Le retour en France. L'effectif est insuffisant. Il souffre six mois sans cesser d'assurer un service pénible, à son poste, tous les matins, toujours gai, toujours philosophe. Le docteur Parfaite rentrera malade. Et le docteur Caccavelli, grand blessé de la guerre, paiera son dévouement d'une fin prématurée.

Il n'est pas rare qu'un médecin, rentrant de la visite des camps à 6 heures du soir, en « lorrin », soit attendu pour un malade, une lame, une intervention. Il est littéralement fourbu. Il vient de Mana, de Saint-Jean, de l'Inini. Il n'aspire qu'au repos. Il a bien gagné sa journée. Mais il s'attelle à la besogne. Et, lorsque après avoir dîné, il s'étend sur la chaise longue, dring, dring, dring, c'est un blessé. Un accident ou une rixe. Il remet ça. Il est libre, enfin, vers onze heures ou minuit, quelquefois plus tard.

Le lendemain, il sera debout dès 6 heures : il a 200 malades à voir, un cargo à arraisonner. Il siège au Conseil de Santé, c'est le jour d'examen des yeux. Un malade est mort dans la nuit. Il l'autopsiera et, peut-être, plus prudent que Vésale, médecin de Charles Quint, qui ouvrit le thorax d'un gentilhomme vivant, moins cynique qu'Erosistrate, médecin d'Alexandrie, qui disséqua vivant les condamnés à mort ; et mieux avisé que d'Aquin, Fagon, Félix, chirurgien et médecin de Louis XIV, qui s'essayèrent sur des malades recrutés par M. de Louvois à les guérir d'une fistule avant d'entreprendre le roi, il tentera sur le cadavre une opération d'épreuve.

Ce sera tout ? Peut-être, à moins qu'on ne lui signale du paddok un bœuf mort du charbon, ou bien qu'il n'ait à trancher quelque différend entre les surveillants et les forçats...

Pour tout cela, a-t-il seulement une auto à sa disposition ? Non pas ! Il a ses jambes, il a la vieille guimbarde de la Tentiaire ou le lorrin.

Des hommes

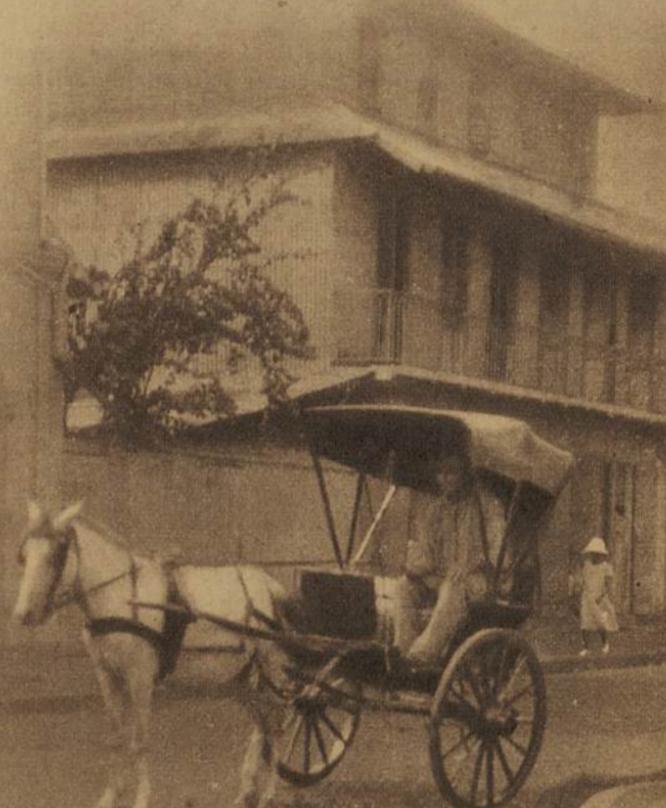
J'ai connu quelques-uns de ces hommes inouïs : Laurence, massif, sobre de gestes et de propos et qui refusait de dîner chez le directeur de la Pénitencière ; Laurence qui dénonça de lourds scandales, notamment celui des eaux polluées par les excréments, à Saint-Laurent-du-Maroni ; Laurence qui fit des jardins de savanes incultes et qui ne voulait point que sa femme prélevât une salade de ces jardins ; Laurence, surprenant de force calme et qui descendait souvent, tout seul, sur l'îlot des lépreux ou chez les aliénés des Iles et de Saint-Laurent. J'ai connu Bidot, nerveux, bon garçon, aimant la vie, le champagne, les jolies filles et les bons livres et qui se privait de tout, prenant de mauvais repas et buvant du vin piqué chez une vieille négresse de Cayenne, parce qu'il n'avait pas une minute à donner à ce qu'il aimait ; parce qu'il lui fallait tout sacrifier à ses forçats malades. J'ai connu le docteur Rousseau et le docteur Boyé qui — n'en déplaise à Charles Richet — étaient des saints, l'un athée, l'autre croyant et tous deux sans cesse penchés sur la douleur humaine, sans cesse en lutte avec la « Tentiaire ». J'ai connu Huchon, à l'apéritif, chez le directeur de la Pénitencière qu'il fréquentait, non par courtoisie, mais parce qu'il savait bien que le cœur du colonel Prével n'était pas inaccessible et qu'il espérait, en voyant le chef du bagne, tirer quelques avantages pour les bagnards et non pour lui. Je n'ai pas connu Chatenay ni Carmouze, mais je sais d'eux de belles histoires humaines que je vous conterai...

Marius LARIQUE.

(A suivre.)

Lire la semaine prochaine :

LES VAINQUEURS DE LA MORT



Cette antique guimbarde est le seul moyen de transport des médecins... hormis leurs jambes.

Confes



Il y a dix huit mois, le commandant Marescot suivait, avec angoisse, les recherches des enquêteurs.



Parmi les témoins qui ne reconnaissent pas Socley, le maçon Dimey est l'un des plus importants.



M^e J.-Ch. Legrand, fidèle à sa méthode de travail, est allé reconnaître l'itinéraire suivi par le ravisseur.

Chaumont (de notre envoyé spécial).



Voici Socley devant ses juges.

Près de dix-huit mois nous séparent de ce tragique après-midi du Vendredi saint où, soudain, le bruit courut que la petite Nicole Marescot, gracieuse et blonde fillette de cinq ans, avait été enlevée au domicile de ses parents.

Le cauchemar dura six mois. Six mois, un doute obsédant et cruel entourait l'énigme de Chaumont.

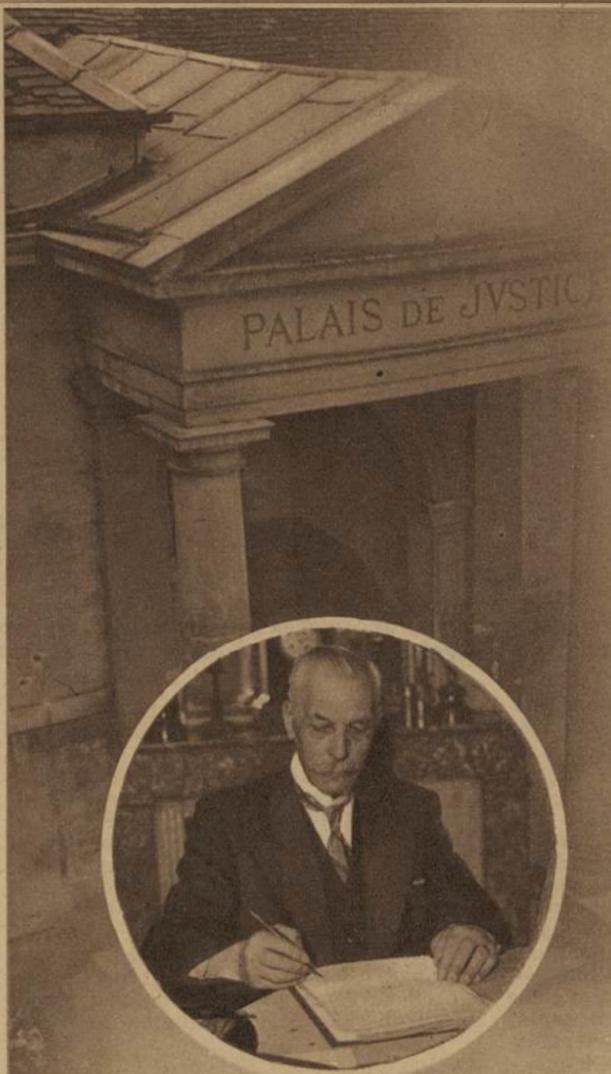
Si, dès le lendemain du rapt, la police arrêtait un jeune dévoyé dont le signalement semblait correspondre au jeune homme qui avait été vu emmenant par la main la pauvre fillette, du moins, pendant six mois, on ne put savoir ce qu'était devenu l'enfant.

Le ravisseur présumé niait obstinément et se prétendait victime d'une ressemblance.

Et bien qu'il parût à peu près certain que la fillette n'était plus vivante, qu'elle gisait quelque part, dans ces fourrés, dans ces bois, dans ces ravins qui forment autour de Chaumont comme un étrange labyrinthe de verdure, une lueur d'espoir plus harcelante que consolante demeurait au cœur douloureux des infortunés parents.

C'est que, jamais, sans doute, dans les annales du crime, pareille affaire n'avait donné lieu à un tel concours de recherches. Amis de la famille, civils, policiers, gendarmes et soldats avaient battu, pendant des semaines, le terrain autour de la ville.

Détective, on s'en souvient, ne ménagea pas ses efforts pour tenter d'élucider l'angoissant mystère.



C'est à notre appel que notre ami le détective Rochat vint mettre à la disposition du père de l'enfant ses chiens policiers. Des plongées dans la Suisse furent, par nos soins, organisées, et c'est encore sur notre initiative qu'une équipe de chômeurs sonda, mètre par mètre, pendant huit jours, le bois de la Mancine.

Les radiesthésistes, à leur tour, s'en mêlèrent. Il en vint de tous les coins de France. Chaque jour, au Parquet de Chaumont, comme à nos bureaux, de nouvelles lettres affluaient dont les auteurs prétendaient connaître le lieu où se trouvait, vivante selon les uns, morte selon les autres, la fillette disparue.

Comme toujours, c'est le plus simplement du monde que l'obsédante énigme livra son secret.

Le 18 octobre 1935, six mois, heure pour heure,



En haut : M. Normand, le juge qui instruisit l'affaire. Ci-contre : M. Simonnot, l'un des témoins de l'accusation

K) Un des témoins, M. Simonnot, après avoir fait sa déposition au juge d'Instruction, m'a dit : « ce n'est peut-être pas vous, c'est possible, mais je maintiens ma déposition, je soutiens vous avoir vu, jusqu'à preuve du contraire, jusqu'à temps que l'on me dise que le vrai coupable est retrouvé; alors, à ce moment-là, je reconnaitrai m'être trompé à votre égard. (ce qui prouve que malgré ses dires, ce monsieur n'est pas tout-à-fait sûr de lui). »

L) à l'Instruction, l'on va certainement me reprocher mes antécédents au point de vue moral, ayant eu une petite histoire quand j'étais jeune. Cela n'a plus de tout aucune valeur car j'ai complètement changé question moralité, surtout depuis que je viens de subir ces sept ans de réclusion, mon caractère s'étant formé par la souffrance; j'ai compris qu'à ce moment-là j'avais agi en gamin. Je suis entièrement revenu de toutes ces bassesses! je laisse cela à l'homme vulgaire. Quand à moi, durant ces sept années, j'ai absorbé le plus possible de quelques quelconques, m'absorbant, le plus possible, je puis affirmer que je n'ai plus jamais eu de tentations de volonte' et d'habitude. Je puis affirmer que je n'ai plus jamais eu de tentations de volonte' et d'habitude.

après le rapt, un laboureur, quittant un instant le sillon où peinaient ses bêtes, découvrait à la lisière du bois voisin, enfouis sous des pierres, les restes de la petite Nicole.

De la joyeuse fillette aux boucles blondes, il ne restait que des débris de squelette à demi rongé par les rats, qu'un crâne défoncé, où adhéraient encore quelques cheveux décolorés, qu'un lambeau de manteau rouge, qu'un morceau de peigne brisé...

On amena devant les lugubres restes Gabriel Socley, le jeune homme arrêté dès le lendemain de l'enlèvement.

— Je ne sais pas pourquoi on s'entête à me mêler à cette histoire, répondit l'inculpé, sans sourciller.

On ne put rien en tirer d'autre. Comme il l'avait fait dès le jour de son arrestation, Socley continuait à protester de son innocence. Et rien, au cours de l'instruction, ne put lui faire changer d'attitude.

On dit qu'en France la justice est lente, mais que cette lenteur est la meilleure garantie qu'elle puisse offrir.

Avouons que, pour cette atroce et bouleversante affaire, on aura fait bonne mesure.

Dix-huit mois, c'est beaucoup pour amener devant des jurés un individu dont la culpabilité ne laisse, dans l'esprit des accusateurs, aucun doute.

Mais c'est peu si malgré le faisceau des charges qui soutient cette accusation, on trouve encore, en dernier examen, des points obscurs, des contradictions troublantes et inexplicables, devant lesquelles s'émeut et s'interroge notre conscience.

On aurait voulu, pour cette affaire dont le retentissement fut considérable, aucune fissure dans l'édifice de l'accusation, aucune ombre sur les diverses phases du drame reconstitué, une lumière totale et sans éclipse.

Après dix-huit mois d'instruction, bien des questions restent encore posées, et, malgré les lourdes charges qui pèsent sur Socley, certains arguments demeurés en sa faveur ne manquent pas de faire impression. Nous venons, pour notre part, de recueillir de curieux témoignages, dont on s'étonnera qu'ils n'aient pas retenu, plus longtemps, l'attention de la justice.

Or, depuis hier, Socley, qu'accable son lourd passé de perversité et de réclusionnaire, face à ses juges, joue sa tête.

L'abominable forfait dont on l'accuse exige un châtiement exemplaire.

Le procureur de la République va demander au jury de la Haute-Marne de prononcer la peine de mort contre le ravisseur et le meurtrier d'une innocente fillette de cinq ans.

Douze braves gens — douze pères de famille — devront dire si Socley, l'équivoque et taciturne locataire de la rue du Val-Barizien est bien ce ravisseur et ce meurtrier.

Au seuil de ce prétoire, où s'est engagé, entre l'inculpé que tout accable et la justice qui réclame contre lui un châtiement impitoyable, un duel serré et sans merci, écartons les images poignantes du drame qui a bouleversé tant de cœurs de mères, et penchons-nous avec notre froide raison sur ce mémoire que, minutieusement, avec une étrange lucidité et une étrange assurance, Gabriel Socley a préparé pour sa défense.



On connaît les charges très graves relevées contre Socley dès le début de l'enquête.

Nous les avons longuement exposées, à cette époque, à nos lecteurs. Résumons-les pour mémoire :

Socley a été vu, le jour du rapt, entre 15 h. 30 et 16 heures, entraînant vers la vallée de la Suisse une fillette aux cheveux blonds. Parmi les témoins qui, confrontés avec lui, l'identifient formellement, deux le connaissaient.

Confession de SOCLEY

Le même jour, vers 18 h. 30, Socley est interpellé par des gardes mobiles participant aux battues organisées pour retrouver l'enfant disparue. Il revient du bois de Saint-Roch et ce point de rencontre est situé à 1.100 mètres environ de l'endroit où furent retrouvés les restes de la fillette.

Socley, soutient l'accusation, a eu le temps matériel d'enlever l'enfant du domicile du commandant Marescot, boulevard Thiers, de l'entraîner vers les bois, de l'enfourer à l'endroit où furent découverts les débris du petit squelette et de se trouver, le soir, sur le chemin où il est interpellé par les gardes.

L'accusation n'a pu, et pour cause, reconstituer l'itinéraire suivi par le ravisseur à partir du moment où il est aperçu, vers 16 heures, par le dernier témoin. Ni dans la vallée de la Suize, ni sur la route de Semoutiers, personne n'a rencontré Socley, et c'est bien étonnant, car les promeneurs, ce jour-là, étaient nombreux dans ces parages.

Ceux qui, avant 16 heures, ont rencontré le ravisseur de l'enfant n'ont pas tous reconnu Socley. Le plus important de ces témoins est le maçon Dimey qui travaillait, avec d'autres ouvriers, dans la cour de l'immeuble habité par le commandant Marescot.

C'est dans cette cour que jouait, avant de disparaître, la petite Nicole. En y pénétrant vers 15 h. 15, Dimey heurta un jeune homme qui se dissimulait derrière la porte.

Le soir même de l'enlèvement, on présenta Socley à Dimey et l'ouvrier maçon répondit sans hésiter :

— Oh ! pensez-vous, ce n'est pas lui ! Celui que j'ai vu était beaucoup plus fort d'épaules, de taille plus élancée, plus gras de figure. Et d'abord, l'individu avait un pantalon gris uniforme, et non pas un pantalon à rayures comme celui-ci !

Curieuse coïncidence : les témoins qui accusent Socley n'ont jamais été d'accord sur son signalement vestimentaire. Plusieurs parlent de complet gris, de chemise bleue Socley, la chose est établie, portait un pantalon noir à rayures fantaisie, une veste foncée, une chemise à rayures marron et un cache-col de soie à carreaux brun-orange.

On peut également s'étonner que l'examen des vêtements et du linge portés par Socley n'ait révélé la présence d'aucune goutte de sang. La fillette, a conclu le docteur Paul, a eu la tête écrasée alors qu'elle vivait encore. On ne trouva aucune trace du crime sur Socley.

Autre point : on a retrouvé derrière la porte de la cour Marescot, c'est-à-dire à l'endroit où se dissimulait le ravisseur de la fillette, des empreintes de talons de chaussures en caoutchouc. On apposa sur ces empreintes les talons des chaussures de Socley. Elles ne correspondaient pas. Les enquêteurs, il est vrai, n'attachèrent à cette remarque que peu d'importance, car ils estimèrent que les empreintes relevées ne présentaient pas une netteté suffisante. Et si la comparaison avait accusé Socley ?

Voilà quelques-uns des points obscurs ou troublants dont la défense ne manquera pas de se servir. Mais l'accusation a pour elle, cela va sans dire, bien d'autres armes.

Socley, qui prétend être victime d'une ressemblance, a été invité à fournir l'emploi de son temps de l'après-midi de l'enlèvement. Cet emploi du temps, il l'a, dans le mémoire qu'il a rédigé en cellule, reconstitué avec une extraordinaire précision ; malheureusement pour lui, son alibi s'est révélé incontrôlable.

Mais cédon-lui la parole :

Je me suis levé à huit heures, écrit-il. J'ai pris mon petit déjeuner, j'ai fait ma toilette et j'ai étudié mon dictionnaire et mes livres, car j'avais l'intention de quitter Chaumont à la fin du mois, comme je l'avais fait savoir à mes parents. Mon intention était de me diriger vers une ville industrielle, à proximité de Dijon, pour exercer la spécialité de photographe, provisoirement, en attendant que mon interdiction de séjour à Dijon soit supprimée. Chaumont ne m'était pas favorable au point de vue travail, car je n'ai abouti à aucun résultat, bien que j'aie écrit dans différents endroits...

J'ai donc étudié mes livres jusqu'à 11 heures, puis j'ai pris mon repas de midi chez moi. A 12 h. 30 environ, j'ai quitté mon domicile. Je me suis promené en regardant les magasins jusqu'à 13 h. 45. A ce moment, je suis entré au Bar Moderne, place de l'Hôtel-de-Ville. Je me suis assis à la troisième table située sur la gauche...

Ce premier passage au Bar Moderne est de courte durée. Il lit l'Auto, explique-t-il, puis ressort et continue à flâner, sans but, à travers les rues de la ville. Il s'ennuie. Parvenu devant le jardin public, il s'arrête et regarde passer les motos et les autos, « faisant même des remarques sur le bon rendement et la construction des machines. »

Il rôde autour de la gare, revient sur ses pas, et par la rue Pasteur, remonte vers l'agence Havas, où la lecture des demandes d'emploi le distrait un instant. Et c'est vers 15 h. 45 (l'heure de l'enlèvement) qu'il situe sa seconde entrée au Bar Moderne. Il re-

la main de l'individu... avec les témoins, alors que j'avais la raie sur le côté gauche et finalement, par ces moyens irréguliers, certains témoins ont cru que c'était moi l'individu.

F) *Les Gardes républicains ont essayé de dire que j'avais les mains un peu saignées, quand ils m'ont rencontré aux environs du viaduc : d'abord j'avais la main gauche dans la poche de mon pantalon et de la main droite, je tenais une baguette, ils n'ont donc vu qu'une main et qui n'était pas si machinée comme ils ont l'air de le dire, mais légèrement saignée par suite d'avoir frotté mes mains à droite et à gauche, en me promenant, ainsi que sur le "garde-fou" du viaduc qui est un peu sale, et puis il restait quelques traces de cambouis imprégné dans les pores de la peau, que je n'avais pas pu faire disparaître au lavage, par suite d'avoir nettoyé et gratté ma moto le jour précédent.*

marque, dit-il, deux ou trois soldats dans le fond du café.

Ce détail a, chose curieuse, été reconnu exact, mais aucun des deux garçons du bar n'a remarqué sa présence. Et c'est le seul alibi contrôlable qu'il pouvait fournir.

Il continue à fournir l'itinéraire de sa flânerie, et ses remarques, sur un détail observé dans telle ou telle devanture, sont d'une étonnante précision.

Il faisait encore beau temps, je me suis décidé à aller jusqu'au viaduc, pour achever la journée. Je connaissais l'endroit, car j'y étais allé une première fois avec ma mère. J'ai pris la route nationale menant à ce viaduc, j'ai pris une baguette dans les broussailles pour jouer en marchant...

C'est en admirant le paysage, du haut du premier étage du viaduc, qu'il a, dit-il, l'idée de s'engager dans le chemin qui, de la route de Semoutiers, conduit au bois de Saint-Roch. Il suit ce chemin deux à trois minutes, mais le soir approche, il fait demi-tour.

Je ne pouvais pas marcher bien vite, car j'étais blessé à un genou par suite d'un choc que j'avais reçu au dépôt des Exclus, à Collioure...

Et c'est en arrivant, en bas, sur la route, qu'il est interpellé, une première fois, par les gardes mobiles...

En revenant à Chaumont, comme il passe devant l'extrémité de la rue Carrière-Roullot (près de la demeure du commandant Marescot), les gardes à nouveau l'arrêtent. C'est la confrontation avec Dimey : « J'apprends ainsi, écrit-il, qu'un enfant avait disparu. »

Le lendemain, deux agents viennent le chercher au petit restaurant où il déjeune.

Je me suis défendu quand j'ai vu l'infâme accusation dont j'étais l'objet. On m'a harcelé pour me faire avouer une chose que je n'avais pas commise, et que je n'avais apprise que la veille à 20 heures, lorsque les gardes républicains m'ont rencontré, au bout de la rue Carrière-Roullot...

Aux assises on va certainement me reprocher mes antécédents au point de vue mœurs, ayant eu une petite histoire quand j'étais jeune. Cela n'a plus du tout aucune valeur, car j'ai complètement changé, question moralité, surtout depuis que j'ai subi ces sept ans de réclusion, mon caractère s'étant formé par la souffrance. J'ai compris qu'à ce moment-là, j'avais agi en gamin.

Je suis entièrement revenu de toutes ces bassesses ! Je laisse cela à l'homme vulgaire. Quant à moi, durant ma réclusion, je n'ai jamais eu de tentations quelconques, m'absorbant le plus possible le cerveau par l'étude de livres scientifiques. Je puis affirmer que je n'ai plus jamais eu de mauvaises pensées à ce sujet ; ça n'a été qu'une question de volonté et d'habitude, de vouloir bien faire, et à la longue, l'habitude devient une seconde nature. D'ailleurs, j'avais formellement promis à mon père que je me conduirais en homme (j'ai maintenant 29 ans et non plus 17).

C'est donc pour ces raisons que, selon moi, le passé n'a plus aucune valeur. Malheureusement, tout le monde ne pense pas comme moi, car beaucoup de gens n'ont pas le cerveau bien compliqué, ce qui fait bien souvent le malheur de l'homme. En attendant, bien que j'aie terriblement souffert pendant ces longues années, je suis encore une victime de la société...



« Je suis persuadé que je suis victime d'une ressemblance ! L'individu qui a fait le rapt a été vu, nu-tête, les cheveux rejetés en arrière (je porte la raie sur le côté), vêtu d'un costume gris clair, d'une chemise bleue. (Voir les témoignages.) J'avais un veston foncé, un pantalon à rayures, une chemise blanche à rayures marron (celle que l'on a saisie chez moi). Ce sont les apparences qui ont trompé. Au début, je m'indignais, maintenant j'en ai pris mon parti. Tout de même, c'est dur, après sept ans de réclusion ! »

Telle est la confession de Socley. Nous l'avons transcrite ici, sans y changer une virgule.

En la publiant, nous n'entendons pas prendre la défense de l'individu qui s'est assis sur le banc des assises, accusé du plus odieux des forfaits.

Pour sauver sa tête, tout à l'heure, aux côtés de M^r André Mialon, qui assista Socley depuis le début de l'information, se dressera M^r Jean-Charles Legendre, l'infatigable et courageux défenseur, toujours présent à la barre lorsque la lutte s'annonce redoutable, et cette fois-ci, presque désespérée.

Car il est bien vrai que Socley a contre lui — plus qu'un réseau de témoignages toujours faillibles — ce passé, ce terrible passé d'enfant du malheur, cette jeunesse taciturne et sans joie, aigrie par sept ans de réclusion, et à jamais hantée par le noir démon des désirs pervers...

Marcel MONTARRON.

déductions, que je suis la victime avec cet individu en question, qui aurait été le père de l'enfant avait-il de ce serait une ancienne connaissance qui a trahit un complot contre moi

G. Socley





Mme Marcelle Géniat, directrice de la maison de redressement de Boulogne.

Géniat de qui la bonté proverbiale égale le prestigieux talent de comédienne.

Samedi dernier, au réfectoire, les pupilles de l'institution — toutes adolescentes, âgées de quinze à dix-huit ans — terminaient le repas du soir. Chacune paraissait dans ses dispositions ordinaires, les unes insouciantes, les autres maussades, toutes donnant cependant à leurs surveillantes l'impression qu'elles ne songeaient qu'à dîner de bon appétit. Ce n'était qu'une attitude d'hypocrisie collective, du moins pour sept ou huit d'entre elles. Car celles-ci avaient comploté de produire, après le dessert, une manifestation protestataire contre la méthode de « redressement » d'une de leurs tutrices, sur le point de rentrer de vacances.

— Celle-là, avait déclaré l'instigatrice du complot, on en a « marre » de ses théories. Parce qu'elle sort de l'armée du Salut, elle nous prêche à tout propos le repentir et le renoncement aux plaisirs « dangereux » de

dont le sens est devenu fort arbitraire ! se dressa comme la grimaçante statue de la colère et s'écria d'une voix glapissante :

— A nous la liberté !

A ce cri de ralliement, sept autres furies jetèrent leurs tabliers de recluses par-dessus la tête de leurs surveillantes et entourèrent celles-ci d'une ronde déchainée, telle la danse du scalpe qu'exécutent, à grand renfort de cris et de mimiques sauvages, les Peaux-Rouges de cinéma.

Sur le moment, le saisissement laissa bouche-bée les surveillantes, de même que la majorité des autres gamines, qui n'avaient pas eu vent du complot. Ce manque de réaction immédiate favorisa le progrès rapide de la rébellion. Celle-ci, d'après le programme prévu par les conjurées, ne devait constituer qu'en une démonstration à huit-clos. Mais puisque la répression se montrait aussi faible, c'était l'occasion d'en profiter pour se libérer de toute tutelle. L'idée conta-

gnèrent les assiégeantes déchainées qui avaient « bloqué » Mme Paris et la cuisinière près des fourneaux. Celles-ci, à leur grand effroi, furent en un instant terrassées, emballées dans les draps et ligotées étroitement, à l'aide des serviettes, comme des momies dans leurs linceuls ceints de bandellettes.

Puis, on se rua de nouveau dans les étages pour y préparer les baluchons du départ définitif. Ce fut un pillage digne d'une horde de barbares. Les portes des armoires furent défoncées, les vitres des chambres fermées volèrent en éclat, le linge fut bouleversé ; les objets inutiles ou encombrants, jetés en vrac dans les couloirs comme sur le carreau du marché-aux-puces ! Et celles qui avaient décidé de s'enfuir, ne s'embarrassant d'aucun scrupule, emportèrent aussi bien que leur propre « bazar », le contenu des armoires de leurs compagnes.

Car sept des révoltés, ayant soustrait les clefs de la directrice, Mme

LA RÉVOLTE DES "ANGES"

PAR ces temps incertains où souffle un vent chargé de miasmes révolutionnaires, fort contagieux, les prophètes de mauvaise augure annoncent, pour un imminent lendemain, des événements aventureux.

Ils n'avaient pourtant pas prévu que le branle-bas de l'émeute retentirait dans une institution féminine, où rugissantes et toutes griffes dehors, les pensionnaires ont mis à mal, l'autre soir, les surveillantes chargées de les dompter, et se sont jetées sur les barreaux de leur cage pour recouvrer la liberté, à la faveur de l'état d'esprit du moment...

C'était à Boulogne, au n° 107 de la sordide rue de Billancourt. Là, derrière des murs austères, aux portes de fer non moins rébarbatives, se montre l'étage supérieur d'un sombre immeuble, maison de redressement pour les jeunes filles dévoyées.

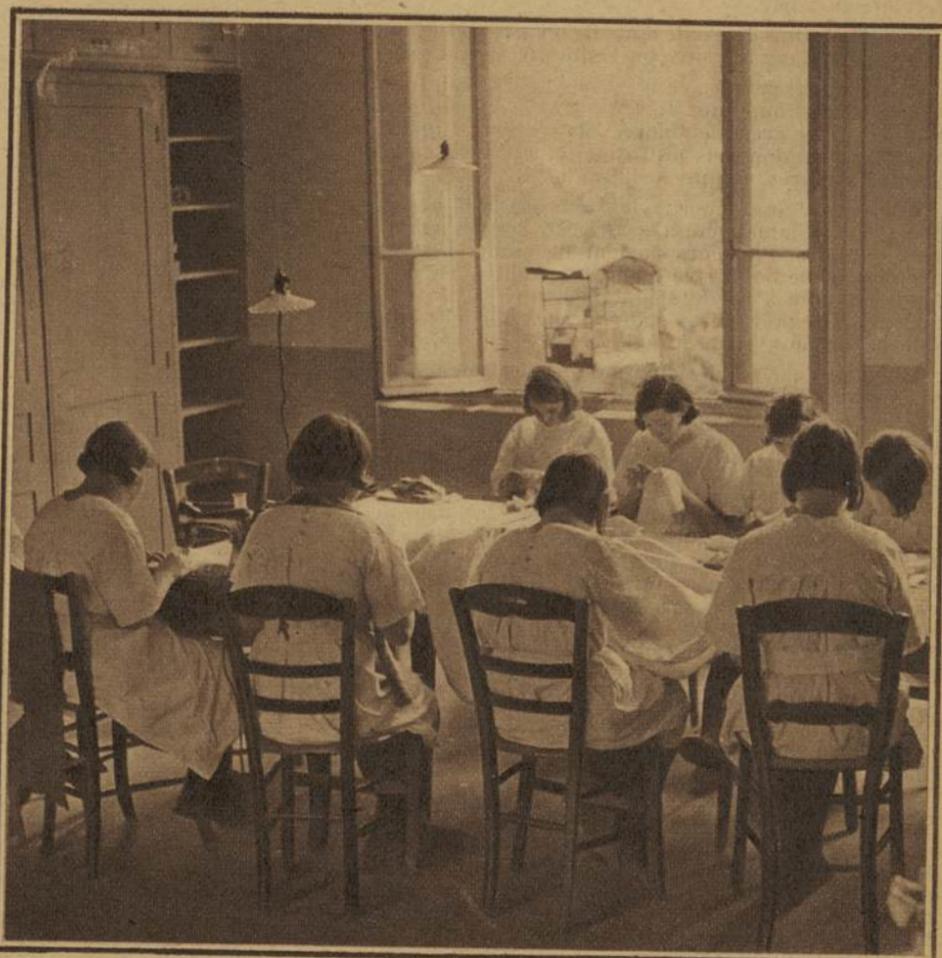
Elles étaient vingt-sept dont les affligées destinées avaient été confiées par le tribunal pour enfants, aux bons soins de l'institution. Une directrice, Mme Diot et quatre surveillantes composent les cadres chargés de les diriger dans le chemin de la vertu, ou du moins dans celui de la perfectibilité. Une charitable patronnesse contrôlée, en qualité de présidente, cette œuvre salubre : c'est Mme Marcelle

l'existence. Nous autres, ont est habituées à être dressées à coups de « tortilles » et de coups de pieds au c... comme nous en distribuait à profusion nos parents ou nos « hommes ». Mais faut pas qu'on nous « la » fasse au boniment ! Moi, les mômes, je vous propose de démontrer qu'on ne supportera pas plus longtemps la morale de l'armée du Salut, qui prétend faire de nous des « anges »...

Il faut dire que la récalcitrante « meneuse » était une authentique petite folle. Comme trois de ses compagnes de l'institution, elle sortait de la section d'aliénées de l'hôpital Roussel. Car c'est ainsi ! En dépit des lois du bon sens, la loi officielle se prononce avec un arbitraire extravagant en matière de « redressement » de l'enfance. A moins d'évidence flagrante, elle ne discrimine point, lorsqu'un adolescent a commis une faute, entre la déficience mentale et la perversion !

Mais « l'ange » rebelle, au cerveau malade, n'en fut pas moins écouté par ses compagnes comme le porteparole de la raison. Nous vivons d'ailleurs une époque fertile en exemples du même ordre...

Soudain, comme les pupilles de la maison de relèvement en étaient à leur dernière bouchée de tartine de confiture, la factieuse en chef (s'il m'est permis d'employer une expression



Celles qui ont été rattrapées et qui seront confiées à une maison de préservation, regretteront-elles le paisible ouvrage de Boulogne-sur-Seine ?

mina la plupart des pensionnaires, à l'exclusion de sept ou huit d'entre elles. Ces dernières prirent alors, à défaut des surveillantes désemparées, l'initiative de la contre-attaque. Ce fut une mêlée indescriptible entre les clans adverses. Les poings, les ongles, les dents disputèrent rageusement l'issue du combat, au milieu des glapissements éperdus et des empoignades de cheveux.

Cependant, la cuisinière accourait, agitant son torchon autour des bellégérantes, comme pour repousser un essaim de mouches. De leur côté, ressaisies de leur stupéfaction, les surveillantes prêchaient sur le ton de la supplication, le retour au calme. La directrice, Mme Diot était également descendue, aux échos du farouche tumulte ; et elle s'agitait, autant que la cuisinière, pour refouler la mêlée.

Alors, les plus décidés des « anges » révoltés abandonnèrent les hostilités contre leurs compagnes énergiques, pour se jeter sur le pusillanime états-major de l'institution. Ce fut, parmi celui-ci, la débandade immédiate !

Pendant ce temps-là, des émeutières étaient montées dans les chambres dont chacune d'elles avait la disposition, et revenant avec leurs draps et leurs serviettes, elles rejo-

Diot, s'en allaient triomphantes, encore que galopantes, à travers les rues du voisinage, en quête d'une proche station d'autobus pour déguerpir avant qu'on ait le temps de les rattraper.

Mais une surveillante était parvenue, dès le début de la bagarre, à s'échapper de l'institution révoltée. Et elle avait couru tout droit au poste de police de la mairie de Boulogne pour demander du secours.

Aussi bien, le diligent commissaire, M. Saint-Royre, et quelques-uns de ses agents arrivaient dans l'autocar de police-secours, en compagnie de la gardienne échevelée et griffée au visage, vraisemblablement par la petite Matou...

Ils furent rapidement sur les traces des fugitives qui n'avaient pas eu le temps de prendre leur autobus et, non sans mal, ils les ramenèrent bientôt vers la rue de Billancourt où, ameutés par les échos de la rébellion, un grand nombre de badauds noctambules s'était rassemblé.

D'une fenêtre, une des récoltées qui n'avaient pas eu le temps de déguerpir avant l'arrivée du car de police-secours assistait rageusement à l'humiliant spectacle du retour de ses compagnes. Celle-là, à en juger par



Cette joyeuse ronde des pensionnaires de l'établissement ne laissait pas prévoir la révolte d'une dizaine d'entre-elles, avides de retrouver leur liberté.



Mme Paris, la cuisinière de l'établissement, se trouvait dans l'office lorsqu'elle fut assaillie et baillonnée par les jeunes révoltées, qui l'enveloppèrent dans des draps.

sa trouvaille, ne manquait ni de clairvoyance en matière de psychologie des foules, ni de sens de l'opportunité ! Elle se prit à crier du haut de son belvédère :

— A nous le Front Populaire !

Ce fut comme si elle avait galvanisé par un fluide soudain les badauds massés à la porte de l'institution. Ils se ruèrent comme un seul homme sur les gardiens de la paix, investirent la maison de relèvement, prêtèrent une aide décisive aux factieuses que l'appel magique avait transformée à leurs yeux en victimes attendrissantes...

Dès lors, au lieu de sept échappées du théâtre de la bagarre, il y en eut bientôt seize qui coururent les rues !

Néanmoins, on ne tarda pas à ramener sept fugitives au commissariat de Boulogne. Il en manquait neuf à l'appel, effectif sur lequel une unité fut retrouvée avant l'aube. Celle-ci, la réfractaire Ginette, fut remise dans le lot des récupérées, grâce à la fort louable honnêteté d'un boucher des Halles dont l'histoire de son accointance avec la fugitive vaut d'être racontée.

Ginette n'en était pas à sa première fugue. Il y a quelques mois, sur l'instigation de deux de ses compagnes, elle avait réussi, avec elles, à fausser compagnie à leurs surveillantes.

Les deux mauvaises conseillères lui avaient dit :

— T'en fais pas : si on te propose de te débiter, c'est qu'on sait où ça qu'on peut trouver un coin plus agréable qu'ici ! On ira aux Halles. Là, y a que l'embarras du choix pour trouver des hommes qui demanderont pas mieux de nous faire des « petits cadeaux », avec quoi on pourra se débrouiller pour vivre...

De fait, les deux amies de Ginette eurent leur première nuit assurée dans un hôtel voisin du « Ventre de Paris » où les emmenèrent leurs clients. Mais Ginette, encore novice, hésitait à réaliser les tristes conseils qu'elle avait reçus. Elle arpentait le trottoir, désemparée et timide, se détournant avec un peu de honte quand un passant la regardait avec intérêt significatif. Finalement, l'aube allant pointer, elle se décida à suivre un boucher qui, se sentit, en la voyant, enclin à la considérer comme un « morceau » appétissant. Mais, au déduit, il se trouva devant un partenaire inopinément récalcitrant. Il l'interrogea. Elle lui avoua son manque « d'habitude » ! Le brave homme en fut très ému. Et, comme dans un conte digne du sensible Duvernois, il la ramena scrupuleusement à sa famille qui, de son côté, la rendit à l'institution.

Le soir de la rébellion, Ginette se ressouvint de ce boucher magnanime et, hélant un taxi dont elle était persuadée qu'il paierait le prix de la course, elle se fit conduire directe-

ment aux Halles, où elle savait retrouver l'homme. Elle le vit paraître, en effet, et lui raconta les péripéties qui l'avaient de nouveau entraînée vers lui.

Mais, comme il en avait témoigné, il n'était pas homme à abuser de la faveur des circonstances ! Donc, il le fit tout aussi bien que la première fois ; et c'est ainsi que Ginette revint à Boulogne, accompagnée du bienfaiteur, qui n'avait jamais tant déboursé en frais de taxis...

Malheureusement, les huit gamines disparues en même temps que Ginette n'ont pas trouvé sur leur chemin un homme aux intentions aussi pures que celles du bon boucher des Halles. Mais elles n'en seront pas moins retrouvées avant peu, car leurs pistes sont recherchées avec une vigilance et un zèle tout particuliers. Toutefois, au lieu de réintégrer la trop clémente institution de Boulogne, elles seront incarcérées dans une geôle plus rigoureuse. Alors elles regretteront amèrement de s'être révoltées contre le prosélytisme de leur gardienne, qui prétendait en faire des « anges »...

Noël PRICOT.

L'une des évadées raconte sa fugue mouvementée au commissaire de police.



RÉVÉLATION DU SECRET DE L'INFLUENCE PERSONNELLE

Méthode simple que tout le monde peut employer pour développer les puissances du magnétisme personnel, de la mémoire, de la concentration et de la force de volonté ainsi que pour corriger les habitudes indésirables, au moyen de la science merveilleuse de la suggestion. Livre de 80 pages qui décrit en détail cette méthode unique et étude psychanalytique du caractère, envoyés GRATIS à quiconque écrira immédiatement.

« La peur, sous quelque forme qu'elle se manifeste, est responsable de la moitié des échecs, des tristesses et des misères de ce monde », déclare un éminent psychologue, le Prof. Elmer E. Knowles. « L'habitude de se faire du souci, continue le professeur, s'est rapidement développée par suite de la tension des temps modernes et est devenue le plus dangereux ennemi de l'humanité ; elle mine les plus robustes constitutions, aigrit les meilleures dispositions et supprime de la vie de ses malheureuses victimes la plupart des chants et des rires. » Mais, dit le Prof. Knowles, il existe contre ces perfides désavantages un remède certain que chacun peut employer dans l'intimité de son propre intérieur. Son nouveau livre « La Clé du Développement des Forces Intérieures », qui vient d'être édité pour une distribution gratuite, décrit une méthode simple et garantie pour surmonter l'impression d'infériorité, la timidité, l'ignorance de soi, le manque de sociabilité et la sensation de malaise devant des personnes étrangères.

Elle explique comment ces sérieux désavantages peuvent être remplacés par la confiance en soi, la volonté et la force de caractère ; comment le magnétisme personnel, l'influence personnelle, le charme physique et mental ainsi que la mémoire et la concentration peuvent être facilement acquis.

Le Comte H. Csaky-Pallavicini écrit : « Chacun devrait posséder votre méthode si simple. Les instructions qu'elle contient sont aussi nécessaires à l'humanité que l'air l'est aux poumons ou la nourriture au corps. » Ce livre distribué gratuitement contient de nombreuses reproductions photographiques montrant comment ces forces invisibles sont employées dans le monde entier et comment des milliers de personnes ont développé certaines puissances de la possession desquelles elles étaient loin de se douter. La distribution gratuite a été confiée à une grande institution de Bruxelles et un exemplaire sera envoyé franco à quiconque en fera la demande.

En plus du livre gratuit, il sera également envoyé, à toute personne qui écrira immédiatement, une étude de son caractère. Cette étude, préparée par le Prof. Knowles, comptera de 400 à 500 mots. Si donc vous désirez un exemplaire du livre du Prof. Knowles et une étude de votre caractère, copiez simplement de votre propre écriture les lignes suivantes :

« Je veux le pouvoir de l'esprit, la force et la puissance dans mon regard. Veuillez lire mon caractère et envoyez-moi votre livre. »

Ecrivez très lisiblement votre nom et votre adresse complète (en indiquant Monsieur, Madame ou Mademoiselle) et adressez la lettre à PSYCHOLOGY FOUNDATION, S. A. (Dept. B-3161), rue de Londres, 18, Bruxelles, Belgique. Si vous voulez, vous pouvez joindre à votre lettre 3 francs français en timbres de votre pays, pour payer les frais d'affranchissement, etc. Assurez-vous que votre lettre est suffisamment affranchie. L'affranchissement pour la Belgique est de Fr. 1,50.

N. B. — Psychology Foundation est une maison d'édition établie depuis de nombreuses années. Elle s'est fait d'innombrables amis par la distribution de livres utiles et de brochures traitant de questions psychologiques et mentales. Plus de 40 professeurs d'université ont contribué à ses éditions et tous les ouvrages pour lesquels un prix est fixé sont vendus avec une garantie de satisfaction ou de remboursement.

BLENNORAGIE

Traitement rapide et radical par voie buccale, sans lavages, ni injections. GONEPHAL guérit. Pas de complications, ni rechutes. Envoi discret de la cure complète franco contre 62 francs. Rés. gar. ou remb. Lab. O' Sourcin, 2, rue Richer, Paris (9^e)

GONEPHAL NOTICE Fco

ACCORDÉONS — Instruments de musique



Vente directe du fabricant aux particuliers — franco de douane —

Plus de 1 million de clients.

Demandez de suite notre catalogue français gratuit

MEINEL et HEROLD, Markhausen 509 (Tch.-Slov.)

Affranchir lettres 1.50, cartes post. 0.90

LES CACHETS DELLOVA FONT

MAIGRIR

rapidement, sans aucun régime et sans danger pour la santé. La boîte: 16 fr. Envoi discret franco contre remboursement ou contre mandat adressé au Laboratoire J. D. Lafosse, 48, av. de la République, Paris. RÉSULTAT SURPRENANT

VOUS AUREZ TOUS DE BEAUX CHEVEUX

Je possède formule scientifique, souveraine, unique, contre : démangeaisons, chute, pellicules, cheveux clairsemés, gras ou secs, etc. et activer repousse. J'envoie "Gratis et Franco" mon livre précieux de vérité et de bienfait, très documenté sur ces affections qui sont exploitées par trop de charlatans. "Atteintes admirables". — Cela ne vous engage à rien, même après avoir tout essayé, écrivez-moi, Sœur HAYDÉE, "Les Bourdettes-Saint-Agnes", TOULOUSE.

Vient de Paraître

L'AMOUR SANS DANGER

Docteur SALDO

L'AMOUR ET LE MARIAGE

Docteur C. STOPES

LA VIE SEXUELLE

(Précis d'Initiation)

L'ÉDUCATION INTIME

(La Leçon d'Amour)

P. AULAIR

Chaque volume fco domicile en paquet clos contre remboursement de 12 Frs

LIBRAIRIE CRITIQUE

25, Rue de Vanves, 25 - PARIS XIV^e

250 fr. le mille adres. à copier main et gr. gains à corr. Rens. gratuits. Ecrire seul. Ets PIREX, B. P. 462, r. du Louvre, Paris-1^{er}.

RÈGLES douloureuses, irrégulières, normalisées par la FANDORINE. CHATELAIN, 7, r. de Valenciennes, Paris. 9 fr.

CECI INTÉRESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES, TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, la brochure qui se rapporte aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement, à ses heures, et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 20.800 : Classes primaires et primaires supérieures complètes ; Certificat d'études, Brevets, C. A. P., Professorats, Bourses, Inspection primaire.

Broch. 20.806 : Classes secondaires complètes ; baccalauréats, Licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 20.813 : Carrières administratives.

Broch. 20.817 : Toutes les grandes Ecoles.

Broch. 20.821 : Emplois réservés.

Broch. 20.828 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, mines, travaux publics, architecture, topographie, chimie.

Broch. 20.833 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 20.839 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondant, sténodactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres) ; Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 20.844 : Anglais, espagnol, italien, allemand, russe, portugais, arabe, annamite, espéranto, carrières accessibles aux polyglottes. — Tourisme.

Broch. 20.848 : Orthographe, rédaction, versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.

Broch. 20.850 : Marine marchande.

Broch. 20.855 : Solège, chant piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professorats.

Broch. 20.862 : Arts du Dessin (cours universel de dessin, dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. 20.866 : Métiers de la Couture, de la Coupe, de la Mode et de la Chemiserie (petite main, seconde main, première-main, vendeuse-repouseuse, couturière, modéliste, modiste, représentante, lingère, coupe pour hommes, coupeur chemisier, professorats).

Broch. 20.870 : Journalisme ; secrétariats. — Eloquence usuelle. — Rédaction littéraire.

Broch. 20.878 : Cinéma : scénarios, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise de sons.

Broch. 20.881 : Carrières coloniales.

Broch. 20.883 : L'Art d'écrire et de parler en public.

Broch. 20.888 : Carrières féminines.

Broch. 20.893 : Pour les enfants débiles.

Broch. 20.899 : Coiffure, manucure, pédicure, massage, soins de beauté.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16^e), votre nom, votre adresse et le numéro de la brochure que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

L'AMANT DE LA MORTE



Aimé Mougeot aimait la femme pour tous les accessoires qui la parent. Il se laissa emfermer dans l'église de La Petite-Raon.



Le déséquilibré profana la tombe d'une femme de trente-cinq ans nommée Marie Haissat, morte peu de temps avant de mettre un enfant au monde.

Les filatures, les tissages, les ateliers sans nombre qui dressent leurs vastes bâtiments et leurs hautes cheminées entre les monts des Vosges, depuis la route de Lunéville à Strasbourg, par Raon-l'Étape et le col de Sainte-Marie-au-Mines, jusqu'au versant alsacien, par le col Krantz, font de la vallée du Rabodeau une riche laborieuse où tous les habitants se partagent entre la terre et l'usine.

Dans cette région, à La Petite-Raon, au début de 1905, naquit, dans une de ces familles où la navette de la fabrique alterne avec le béchoir, l'enfant qui au baptême reçut le prénom d'Aimé.

Jamais prénom ne fut aussi justifié que celui donné au petit Mougeot, sur lequel veillèrent une mère inquiète dès le plus petit malaise, et un père pour lequel le travail était léger à condition que l'enfant ne manquât de rien.

Un jour, le bébé eut une fièvre violente. Le docteur accourut, diagnostiqua des « convulsions ».

Mot terrible qu'après plus de trente ans, la mère ne prononce pas encore sans crainte, car elle lui impute la terrible aventure d'aujourd'hui.



Aimé Mougeot n'avait jamais été comme les autres enfants du village. Il n'avait pas de goût pour un travail régulier. Il passait des journées entières à rêvasser. Lui-même ne savait définir exactement à quoi.

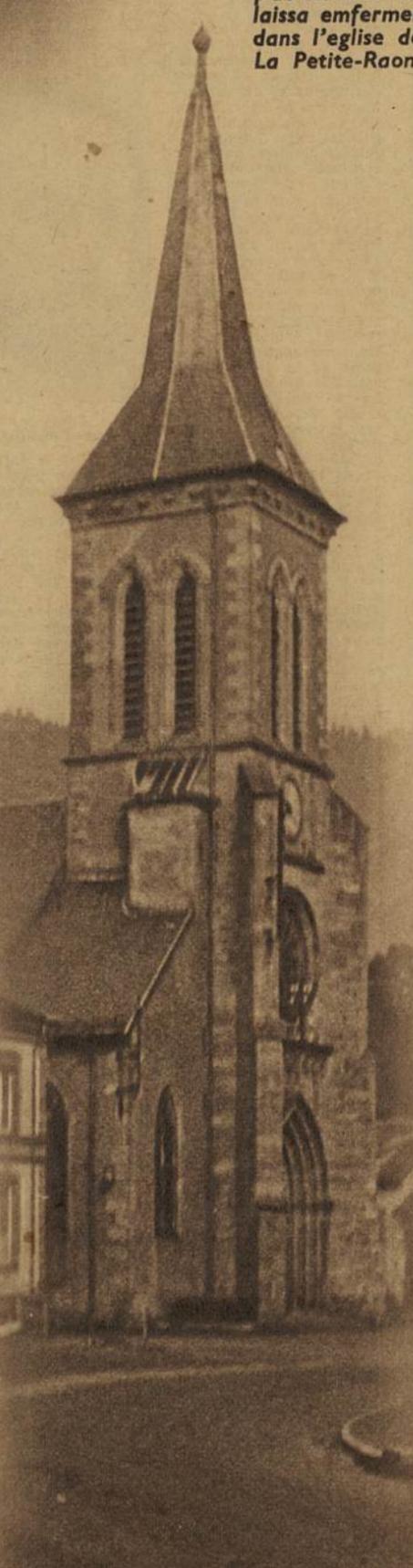
Vint la guerre. Les Allemands dévalèrent une nuit, précédés du roulement effrayant de la canonnade qui poursuivait nos troupes repoussées d'Alsace. Ils s'installèrent à La Petite-Raon. Il fallut la victoire finale pour leur faire repasser le col du Krantz.

Aimé Mougeot grandissait et paraissait ressentir, en prenant de l'âge, une peur malade de l'autre sexe.

Le régiment l'appela à son tour, et il fut affecté aux troupes d'occupation à Dusseldorf. Un mois après son incorporation, ses parents étaient demandés près de lui pour le ramener à leur foyer, où le renvoyait le Conseil de réforme.



La bizarrerie du caractère du jeune homme s'accrut et son dégoût pour tout travail suivi s'accrut encore. En même temps, il se mit à boire; tandis



que ses parents continuaient à trimer pour lui assurer une existence tranquille, le garçon recherchait tous les moyens de se procurer de l'argent. Quand il avait réussi à soustraire quelques sous à ses parents, il s'enfuyait de la maison pendant une ou deux semaines, sans qu'il fût possible de savoir où il passait ses nuits. Puis, brusquement, on apprenait qu'il était dans quelque café de village. Sa mère, alors, se dévouait pour aller le chercher. Docilement, Aimé la suivait. Mais s'il ne se sentait pas suffisamment assouvi de boisson, il disparaissait de nouveau avant d'être arrivé à la maison.

On le voyait beaucoup dans ce genre d'estaminet où les servantes, quand ce n'est pas la tenancière elle-même, sont peu farouches. Mais il semble bien que le jeune homme n'ait jamais osé poursuivre les femmes de son désir.

Et pourtant, Aimé avait un sentiment très profond, très viril, pour la femme. Il l'aimait à sa manière, non pour ses charmes visibles, pour les trésors cachés dont l'affuble d'ordinaire l'écrivain; mais pour tous les accessoires qui la parent, qui la couvrent, qui dissimulent ses beautés les plus intimes.



On constatait parfois que du linge mis par les ménagères à sécher derrière la maison disparaissait: jamais il n'était touché à des caleçons ou à des chemises d'homme. En revanche, les petites combinaisons, les pantalons fanfreluchés, des dessous féminins, paraissaient solliciter d'une façon spéciale la tentation du voleur.

Longtemps, on supposa que ce voleur était une voleuse. Car on pensait qu'une fille s'arrangeait ainsi pour compléter un trousseau incomplet.

Par la suite, on devait savoir qu'Aimé Mougeot était à l'origine de ces disparitions, car c'était pour lui une grande jouissance que de pouvoir enfilet les pantalons de l'autre sexe. Cet amour de l'atmosphère féminine, si l'on peut dire, le poussa à se laisser enfermer dans l'église. On cite notamment le soir du lundi de Pâques de cette année.

Il était parvenu à tromper la surveillance du sacristain chargé de fermer les portes. Il était resté à l'intérieur de l'édifice et était monté à la tribune, près des orgues, afin de se trouver en un endroit où les chanteuses étaient restées plusieurs heures au cours des fêtes de la journée. Le jeune homme retrouvait dans cet endroit étroit l'odeur féminine, et cela suffisait à son plaisir. Et, pour donner à ses amours nocturnes, à ces noces étranges, plus de somptuosité, plus d'éclat, Aimé avait allumé tous les cierges des autels, et c'est dans ce décor qu'il donna à sa fantaisie esculapée l'impression d'une présence voluptueuse.

Jusqu'alors, les agissements du fils Mougeot n'avaient fait qu'entretenir les bavardages des commères.

Aussi, lorsque, le 28 août au matin, on découvrit qu'une tombe du cimetière avait été ouverte pendant la nuit, on crut qu'un malfaiteur vulgaire avait voulu trouver là des bijoux enterrés avec leur propriétaire.

Mais, brusquement, l'enquête établit la vérité.

En se promenant au cimetière, Aimé Mougeot avait aperçu sur une tombe, que recouvrait un lourd monument de granit, un portrait, celui de la morte enterrée sous la dalle. Marie Haissat était morte à trente-cinq ans, à l'hôpital de Saint-Dié, sans pouvoir mettre au monde l'enfant qu'elle portait dans son sein. Sa famille l'avait ramenée dans le caveau commun, où elle reposait depuis deux ans.

Une photographie sur émail la représentait dans tout l'éclat de sa jeunesse, de son bonheur: elle avait été une jolie fille.

Aimé Mougeot devint amoureux de cette photographie, puis de la dépouille cachée. La nuit, il venait s'étendre sur la pierre tombale et là, pendant des heures, il disait à celle qui ne pouvait l'entendre les mille folies des amoureux. Et, dans sa fièvre, il avait l'illusion, à la fin de son exaspération nerveuse, qu'elle était vraiment sa femme. Cela dura des jours, des semaines. Puis la passion devint si forte que, dans la nuit du 27 août, il revint au cimetière décidé à prendre vraiment dans ses bras son amante.

A l'aide d'un pic, il réussit à faire sauter la dalle, entra dans le tombeau, alluma des cigarettes, repéra le cercueil de son aimée et le dressa contre le fond de la tombe. Il attaqua ensuite le couvercle de chêne, réussit à le forcer. La morte avait encore conservé les formes que le jeune homme éperdu commença de caresser.



Mougeot avait disparu. La gendarmerie, qui le recherchait, le retrouva finalement dans le grenier de ses parents, où il s'était dissimulé sous le foin. Il ne fit aucune difficulté pour reconnaître l'exactitude de ce qu'on lui reprochait et raconta son rendez-vous d'amour avec la morte, dans tous ses horribles détails. De ses vêtements se dégageait encore une odeur affreuse de cadavre, cependant qu'avec un sourire d'inconscient, il montrait le pantalon de femme qu'il portait au moment de son arrestation.

Ses vieux parents, glacés dans leur douleur, continuent à peiner sur la terre. Quand on leur parle de leur fils, ils ne peuvent répondre, ils ont les yeux pleins de larmes. On sent qu'ils espèrent seulement qu'on l'enfermera chez les fous.

Georges LABREVOIT.

Directeur :

MARIUS LARIQUE

ADMINISTRATION - RÉDACTION - ABONNEMENTS
3, RUE DE GRENELLE - PARIS (VI^e)

TÉLÉPHONE : LITRÉ 46-17
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS
COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1298-37

	1 an	6 mois
FRANCE ET COLONIES	65. »	35. »
ÉTRANGER (TARIF A)	85. »	45. »
ÉTRANGER (TARIF B)	100. »	55. »

Tous les règlements de comptes et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de "Déetective"

La mise en page
de ce numéro est de
J.-G. SERUZIER

PRISONS DU MONDIE

LES cages où l'on a dû enfermer les hommes malfaisants se ressemblent.

De hautes murailles, des barreaux, des couloirs grillagés, des cours nues et sans ombre, tel est l'immuable décor que l'on retrouve à travers les villes de l'ancien et du nouveau monde.

Mais dans chaque pays, la prison porte sur son mome visage, le reflet de l'évolution sociale du pays. Et si, dans certains pays, comme la Russie, comme la Belgique, on a cherché à mettre un peu de vie dans les tristes cellules, l'Amérique, l'Allemagne nous offrent des maisons de punitions fortes comme des citadelles et compliquées comme des usines...



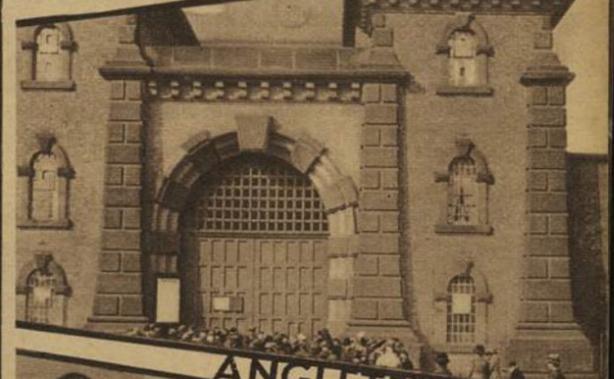
ALLEMAGNE



BELGIOUE



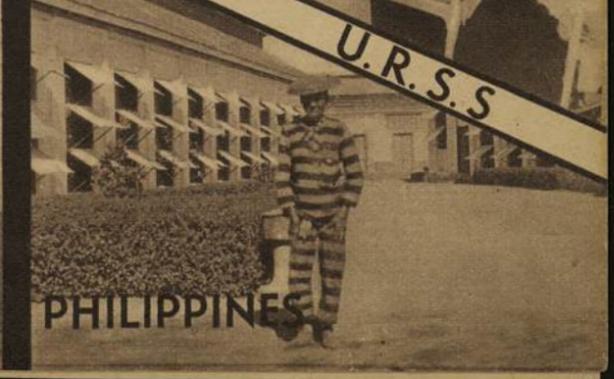
ROUMANIE



ANGLETERRE



U. R. S. S



PHILIPPINES



U. S. A.



FRANCE

III. — SUR LA PENTE (1)

A PRÈS avoir hypothéqué son domaine pour essayer de soutenir un train de vie mondain à Paris, le prince de Quincy voulut augmenter ses ressources en mettant de l'argent dans certaines affaires choisies par lui selon la compétence qu'il s'attribuait, à tort ou à raison, de façon à être « roulé » le moins possible. Il commença par commanditer un ancien ingénieur de chez Panhard devenu garagiste à Mende, et qui avait établi les plans d'une voiture de sport de petite cylindrée, d'une conception nouvelle. Malheureusement, on ne trouva pas le financier qui aurait pu établir en bonne et due forme le budget de l'affaire, si bien que le prince de Quincy et son inventeur virent rapidement fondre les capitaux investis avant même d'avoir reçu la première commande. Ils n'eurent d'autre satisfaction que celle de pouvoir exposer quelques modèles de leur voiture au Salon de l'Automobile de 1924. A quelque temps de là, Quincy mit des capitaux à la disposition d'un carrossier versaillais avec lequel il obtint au début d'appréciables résultats. Mais, pour une fois, l'affaire était trop bien partie. A force de s'attribuer des mensualités somptueuses et d'augmenter sans compter leurs frais généraux, les administrateurs de l'affaire réussirent très rapidement à tuer la poule aux œufs d'or.

Dans son désir de devenir « businessman », Quincy ne se borna pas à ces deux tentatives. Il y en eut d'autres, du même genre, tandis que s'approfondissait le trou qu'il avait à boucher. Déjà l'on apercevait le gouffre. Mais, pour venir à bout des obligations d'un homme du monde, il fallait lutter encore ou renoncer tout à fait. Quincy ne s'avouait pas encore atteint. Un jour, enfin, on lui fit, pour son domaine de Normandie, une offre intéressante : un groupe venait de se constituer pour acheter l'ensemble et revendre ensuite à sa guise le château, les fermes et la forêt. Le prix offert était de trois millions, payables en versements échelonnés sur deux années. Au bout de son rouleau, Quincy dut reconnaître que cette proposition était la plus intéressante de celles qu'il avait reçues jusqu'à ce jour depuis qu'il était résolu à vendre. Il accepta d'embée, sans même prendre la peine de se renseigner sur la solvabilité des acquéreurs !

— Coïncidence amère, murmure aujourd'hui le légionnaire Villeneuve, le jour où j'ai signé l'acte de vente de mes biens, j'accomplissais un sacrifice d'autant plus pénible et stupide que les raisons mêmes pour lesquelles je m'étais résigné à le faire n'existaient plus !

A cette époque, et tandis qu'il se débattait dans des difficultés financières grandissantes, l'hostilité qui s'était établie une fois pour toutes entre sa femme et lui touchait à son paroxysme. La vie commune n'était plus supportable. La naissance d'une fille fut aussi mal accueillie par le mari que par la mère ; et, sitôt remise de son accouchement, Daisy reprit sa vie mondaine avec une véritable frénésie. Sur ce chemin, Quincy ne la suivait plus. Et le jour où son épouse se mit à fréquenter un groupe de fêtards souverainement déplaisants et particulièrement snobs, étaient-ils virtuellement séparés. Aussi bien, le choix de la jeune femme était fait d'avance, Quincy eût-il tenté un rapprochement suprême. Et ce fut, pour ainsi dire, sans résistance que Daisy accepta de voir son mari quitter le domicile conjugal. La séparation fut, de ce jour, officielle. Pourtant, les jeunes époux n'envisageaient pas encore le divorce ; Quincy parce

que cette solution contrariait des principes religieux, Daisy parce qu'elle espérait que cette séparation ne devait être que temporaire.

— Au moment de cette séparation, avoue le prince déchu, les revenus de la dot de Daisy, qui était placée en Amérique, augmentaient à vue d'œil grâce à la hausse du dollar, tandis que les miens baissaient avec le franc, sans compter les brèches faites par moi à mon capital. Je voyais venir le jour où l'on m'accuserait de vivre aux crochets de ma femme. Ce dont je ne voulais à aucun prix ! D'autant moins que les nouveaux amis de Daisy avaient sur elle l'influence la plus néfaste. Prête à n'importe quelle extravagance pour avoir l'air d'être à la page, elle se laissa bientôt entraîner dans une fumerie d'opium installée chez un Sud-Américain qui était l'âme du groupe dont elle s'était entichée. J'appris, à quelques jours de là, et coup sur coup, qu'elle s'était mise à priser de l'héroïne, entretenant d'ailleurs avec le Sud-Américain, qui fut son mauvais génie, des relations très intimes dont il se vantait partout avec la plus parfaite muflerie. Je songai d'abord à un duel, estimant que mon devoir me commandait de débarrasser Daisy de ce mêtèque. A la réflexion, le remède me parut pire que le mal, et puis nous avions une fille qu'il ne fallait pas éclabousser par un scandale. Je m'arrangeai pour rencontrer le gigolo et lui fis comprendre que s'il désirait rester en France et conserver l'intégrité d'un physique dont il était très fier, il était de son intérêt de renoncer à ses visées sur Daisy. D'une lâcheté écœurante, le pauvre type promit tout ce que je voulus et trouva bientôt un prétexte pour s'éloigner de ma femme. Celle-ci fut assez désemparée à la suite de cette aventure. Je lui offris alors de venir passer en camarade quelques semaines avec moi dans le Midi. Mais rien ne put la décider à quitter Paris en pleine saison...

Quincy, lui, prit résolument le parti de s'éloigner de la capitale, laissant à son valet de chambre le soin de chercher un appartement de garçon, et s'installa sur la côte des Maures. Il y était à peine depuis quinze jours lorsqu'il reçut une dépêche de son domestique lui annonçant à la fois qu'il avait trouvé le *home* rêvé mais que la présence immédiate du prince à Paris était nécessaire « s'il ne voulait pas que quelqu'un d'autre ne lui enlevât l'affaire... ». Le jour même, Quincy se mit au volant à huit heures du matin et fit son entrée à Paris à dix heures du soir. N'ayant pas mangé, il se rendit au Fouquet's et se fit donner la communication avec son domicile pour savoir si Daisy était à la maison. Le numéro de téléphone ne répondait pas. Quincy raccrocha, acheva de souper et rentra chez lui en taxi après avoir renvoyé son chauffeur.

Maîtresse de roi

En arrivant devant sa porte, il aperçut un groupe d'hommes qui faisaient les cent pas dans la rue et n'y attacha aucune importance. Mais, au moment où il levait la main vers le bouton de sa sonnette, un individu se détacha rapidement du groupe, se plaça entre la porte et le prince et demanda à ce dernier où il allait. Quincy répondit qu'il rentrait chez lui. L'homme montra une carte de la Sûreté Générale à la lueur d'une lampe électrique. Quincy, perplexe, répéta qu'il rentrait chez lui, en fit la preuve et demanda s'il y avait eu un crime dans la maison. Aussi bien, il était fatigué et n'avait pas l'intention de parler longtemps devant sa porte.

— Chez vous !... Chez vous !... répétait le policier.

— Puisque je suis le prince de Quincy !
Pendant cette courte discussion, un second individu s'était approché qui, prenant la parole à son tour, se présenta comme le commissaire X..., de la Sûreté,

Le déché d' Prin

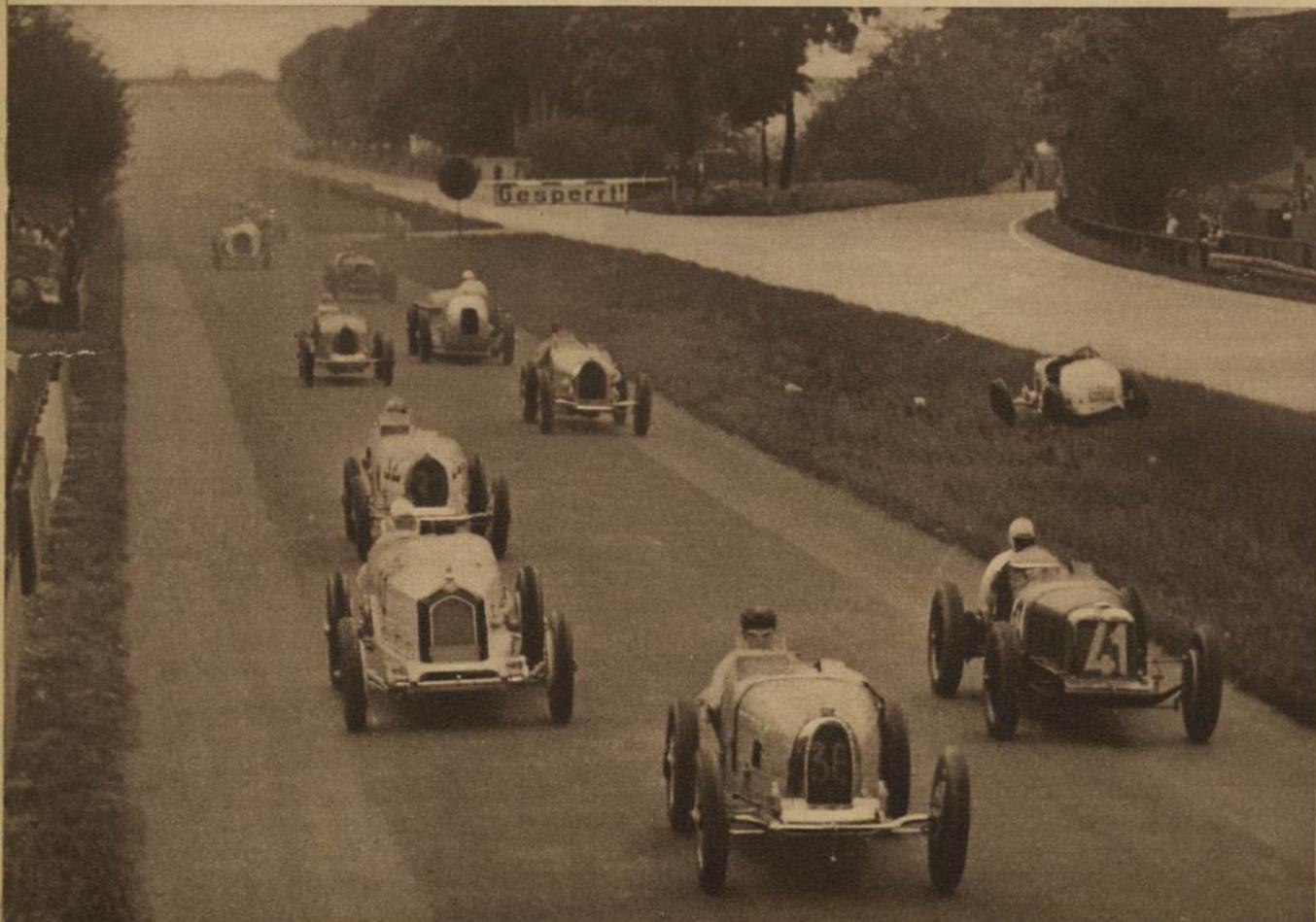


Tandis que le prince n'avait qu'une passion, les autos de course, et se ruinait en commandites...

et jeta les yeux à son tour sur les papiers du prince. Puis, les lui ayant rendus, il dit très courtoisement :
— Croyez bien, monsieur, que nous n'avons absolument rien contre vous et que les mesures que nous sommes obligés de prendre ne sont pas de nature à vous inquiéter. Mais, à mon grand regret, mon devoir est de vous interdire de rentrer chez vous cette nuit.

Voyant qu'il n'y avait rien à faire, Quincy tourna le dos au malheureux fonctionnaire, dont la gêne sautait aux yeux, et s'éloigna furieux. Arrivé à l'intersection de la rue où il habitait et d'une des avenues qui partent de l'Etoile, il aperçut sous un réverbère, tous feux éteints, une grande limousine de marque étrangère dont les plaques de police portaient l'immatriculation de leurs pays d'origine. Il remarqua également sur la portière un écusson qui lui parut

(1) Voir « DÉTECTIVE », depuis le n° 412.



à l'éclatance d'un prince

Le lendemain, Tout-Paris put s'entretenir à loisir de la chose.

Alors, Quincy estima que sa femme n'avait pas à jouer les favorites sous son nom, se rendit chez elle et la confessa sans peine.

— Si fière d'avoir triomphé de ses rivales, elle regrettait, confia le légionnaire, de ne pouvoir envoyer un communiqué à la presse !

— Je fis ensuite une démarche à l'ambassade de mon rival où j'avais deux excellents amis : l'attaché militaire et le secrétaire personnel de l'ambassadeur. A tous deux je racontai l'incident de la nuit, sans rien leur apprendre d'ailleurs, et les priai de me dire quelle serait leur attitude officielle si je demandais le divorce en mettant le prince en cause. Voici la réponse — textuelle — qui me fut faite : « L'avocat de l'ambassade serait mis à la disposition du prince de Quincy et il n'aurait aucune peine à trouver deux alliés distingués qui vous déclareraient fou à lier et dangereux pour la société. Oubliez cette histoire, qui, d'ailleurs, peut très bien n'exister que dans votre imagination. » J'avais, en effet, jugé inutile de les mettre au courant des aveux de Daisy...

En quittant l'ambassade, Quincy comprit qu'il pouvait être plus que délicat de se servir des armes qui venaient de tomber entre ses mains, mais il était fermement résolu à divorcer. Deux avoués allaient bientôt se charger de trouver un prétexte à la fois anodin et plausible à la séparation définitive. Quincy prit tous les torts à sa charge et s'engagea à reverser sur la tête de sa fille une partie du produit de la vente de ses terres. Daisy ne demandait aucune pension alimentaire au tribunal. Le prince, qui espérait arriver assez rapidement à rétablir son budget, loua un petit hôtel à Auteuil. Mais, une fois de plus, les choses ne s'arrangèrent pas comme il le désirait. Au moment où, au terme des engagements pris, il lui restait environ 900.000 francs à toucher sur la vente de son domaine, la société avec laquelle il avait traité fut déclarée en faillite ! Il se trouva ainsi sans recours contre elle et ne toucha pas un sou. La catastrophe était imminente. Il avait bien encaissé deux millions cent mille francs. Mais, sur cette somme, un million avait été donné en nue propriété à l'enfant. Le reste avait à peine suffi à payer les usuriers et autres créanciers que Quincy pouvait avoir. Celui-ci se trouva donc réduit du jour au lendemain à cinquante mille francs de rente ! Fonds insuffisants pour un garçon qui n'avait jamais pu joindre les deux bouts avec plusieurs centaines de mille francs à dépenser par an. Au vrai, Quincy manquait de ressort et croyait aux miracles.

La drogue

Ayant perdu jusqu'à l'énergie de s'habiller et de sortir, Quincy vit un jour entrer chez lui un vague camarade qu'il savait intoxiqué au dernier degré. Celui-ci, à la vue du prince complètement désemparé et sans courage, prit une petite boîte dans sa poche, la posa sur un guéridon et murmura :

— Vous vous mettez inutilement le cerveau à la torture. Je ne vous apporte pas le moyen de l'annihiler, mais seulement celui de chasser les idées noires. Méprisez-moi si vous voulez. Mais je vous ai vu si plein de cran que je veux essayer de vous tirer de l'état où vous êtes. Je vous laisse une petite quantité de drogue sur la table. Prenez-la. La valeur d'une tête d'épingle dans chaque narine, et respirez fort. N'en prenez pas plus, vous pourriez mettre fin à vos jours !...

L'homme s'en alla après avoir versé dans une coupe

de cristal une petite quantité de sa poudre infernale. Quincy n'eut pas la force de l'en empêcher, tant la plus petite diversion lui était nécessaire. Que ne lui fût-il possible de prévoir les larmes de sang qu'il se préparait à verser !

— Mon sort venait de se jouer. Bref, je succombai sans avoir résisté. A partir de cette minute, je n'allais plus être, pendant cinq ans, qu'un malade, et même parfois une sorte de demi-fou !... L'empire de la drogue sur moi fut terrible. Depuis l'instant où j'ai respiré ma première prise d'héroïne, jusqu'au jour où un ultime sursaut de raison m'a donné la force de me défaire du poison, je n'ai vécu que par lui et pour lui. J'ai commencé par ne plus voir les événements sous le même angle qu'auparavant. Je vivais au jour le jour. Pour commencer, je fis la connaissance de quelqu'un qui — aussi fort que moi en affaires, ou à peu près ! — consentit à me prêter trois cent mille francs. Je m'engageais à rembourser cette somme sur un usufruit de 50.000 francs avec un intérêt annuel de 10 %, sans réfléchir, pas plus que mon prêteur, que mon usufruit passerait presque en totalité à rembourser les intérêts et que l'amortissement annuel du capital serait tellement minime qu'il faudrait un nombre d'années astronomique pour en venir à bout. A ce moment, je ne voyais que le résultat, et celui-ci fut très simple : les trois cent mille francs ne durèrent qu'un an ! Après quoi, je me retrouvai sans aucune ressource, puisque mon créancier touchait mes rentes, qu'il touche encore aujourd'hui, par parenthèses ! Il y a dix ans que ce prêt m'a été consenti !

Pendant ce temps, Daisy, à qui la Cour de Rome avait accordé l'annulation de notre mariage, s'était refait une existence. Mon père en profita pour me pousser à contracter un nouveau mariage dans des conditions avantageuses. Longtemps, je me refusai à vivre de la fortune d'une femme, puis, un beau jour, par lâcheté, j'acceptai. J'ai bien quelques circonstances atténuantes au marché, qui d'ailleurs est immoral et irrégulier : la noblesse ne s'achetant pas. Mon père était assez sérieusement souffrant, une forte émotion l'aurait tué. Aux soucis que lui causait ma situation matérielle s'ajoutait encore la crainte de me voir mêlé à un scandale. Ayant été transporté un jour, dans le coma, dans une clinique, je ne pouvais plus lui cacher mon intoxication. Aussi dépérissait-il à vue d'œil et ne voyait plus mon avenir qu'à travers un nuage d'angoisse. Je cédai enfin à ses prières et consentis à épouser sa « cliente ». Celle-ci, qui était de mon âge, avait perdu ses parents très jeune. Elle vivait seule, gérant sa fortune avec une rare maîtrise. De plus, et c'était ce que je n'avais pas osé espérer, elle avait pour le « physique » de l'amour une horreur insurmontable depuis le jour où, petite fille, elle avait failli être violée par un ivrogne. Notre mariage restant « blanc », il ne s'agissait plus que d'un troc d'argent contre un nom. Je surmontai mes scrupules et, le juillet 1927, j'épousai Marie-Antoinette Dubois, péruvienne, descendante d'émigrés français, qui possédait à cette époque la bagatelle de dix millions de rente, soit un peu plus de huit cent mille francs à dépenser par mois. Par contrat, elle me reconnaissait un million de capital, qui me restait acquis dans l'avenir quoi qu'il pût m'arriver. Enfin, tant que durerait notre vie conjugale, je touchais une rente de deux cent cinquante mille francs. Hélas, mon père eut à peine le temps de me croire définitivement tiré d'affaires. A la fin d'août de la même année, il s'éteignait après six jours d'une atroce agonie.

(A suivre.)

Prince Alain de QUINCY.



...Daisy se livrait à la drogue et faisait scandale dans tous les bars du quartier de l'Étoile.

familier, et, tout autour de la voiture, un nouveau groupe d'hommes, des motocyclistes, dont les machines étaient abandonnées le long du trottoir, un peu plus loin. Un spectacle banal à première vue. Mais Quincy n'avait pas fait vingt mètres qu'une lueur avenglante l'illumina. L'écusson qu'il avait cru reconnaître était celui d'une des dernières grandes maisons régnautes d'Europe, dont le prince héritier faisait justement un séjour incognito à Paris.

— Je savais, dit-il, depuis son dernier séjour, que la beauté de Daisy avait produit sur lui une vive impression. De son côté, Daisy n'avait pas été insensible à ces hommages quasi royaux venant d'un prince que toutes les femmes s'arrachaient. De là à céder par simple vanité, il n'y avait qu'un pas. Je ne pouvais plus douter qu'elle l'eût franchi...



Crimes d'autrefois

LE PROCÈS DE THÉRÈSE HUMBERT

Il faut se méfier des prophéties. Lorsque Waldeck-Rousseau, qui était alors président du Conseil, qualifia l'affaire Thérèse Humbert : « la plus grande escroquerie du siècle », il ne prévoyait pas l'afflux des scandales financiers qui ont encombré, après la guerre, nos tribunaux.

Il est vrai qu'en 1903 le franc valait vingt sous et que l'escroquerie de la grande Thérèse est ce que l'on peut appeler une escroquerie en francs-or. Trente années ont passé, et avec elles tant d'histoires, et cependant le nom de Thérèse Humbert mérite de rester dans les annales judiciaires.

Thérèse Daurignac avait vécu, enfant, au village de Bauzelles, près de Toulouse, où son père dirigeait une agence de renseignements spécialisée dans les recherches matrimoniales. Le père Daurignac avait sept enfants et comme la bâtisse qu'il habitait avait un vague air de château, il avait anobli son nom, intercalé une apostrophe et s'intitulait comte d'Aurignac.

Il y avait dans le castel un vieux bahut où étaient enfouies bien des espérances. C'était les « parchemins » dont on ne parlait qu'avec mystère et respect. L'histoire de parents richissimes qui avaient fait fortune en Amérique était débitée aux créanciers lorsqu'ils se montraient trop exigeants. C'était en germe la merveilleuse fable des Crawford grâce à laquelle Thérèse devait, quelques années plus tard, réaliser sa prodigieuse escroquerie.

Elle fit un beau mariage ; non que son mari, Frédéric Humbert, fût particulièrement riche. Mais la belle-famille avait un nom respecté ; le beau-père, Gustave Humbert, membre de l'Institut, procureur général à la Cour des Comptes, sénateur, futur ministre, était vraiment un homme considérable.

Thérèse conquiert le cœur de Frédéric qui était alors jeune avocat. Les débuts du ménage furent modestes. Le jeune ménage s'installa à Paris, rue Monge, pendant deux années. De 1879 à 1881 l'imagination fertile de Thérèse ne resta pas inoccupée ; déjà, pendant ses fiançailles, si l'on fait un retour en arrière, elle avait raconté à Frédéric Humbert qu'elle avait hérité d'une vieille demoiselle, propriétaire du château de Marcotte, une succession fantaisiste et qui ne fut jamais liquidée. Dupé d'abord par sa fiancée, il semble que Frédéric se soit, peu à peu, mis à son école et c'est ainsi qu'obscurément, dans le petit appartement de la rue Monge, Thérèse et son époux commencèrent d'édifier la prodigieuse construction qui allait leur rapporter tant de millions.

On restait dans le domaine des héritages. C'est une succession qui doit venir de Lisbonne, mais, comme il convient, très compliquée. Le beau-père Humbert, le procureur général à la Cour des Comptes, en parle confidentiellement à ses amis ; il consulte un des maîtres de la Faculté de droit, le professeur Accarias, sur les difficultés que soulève l'héritage ; les droits successoraux sont fabuleux. Répétées par le sénateur qui, entre temps, est devenu garde des Sceaux, les confidences se répandent dans la société parisienne, et enfin, en 1882, la rue Monge est délaissée pour le parc Monceau. Frédéric et Thérèse Humbert s'installent rue Fortuné dans un hôtel particulier, achètent le domaine des Vives-Eaux, près de Melun. Le fabuleux héritage inspire un immense crédit ; c'est un concours entre tous les prêteurs pour commanditer la liquidation successorale, et maintenant commence la valse des millions.

Thérèse aime la terre. Une grande propriété, plantée en vignes, dans l'Aude, l'attire ; elle l'achète plus de deux millions ; le Crédit Foncier a consenti un prêt de 900.000 francs. Le reste est fourni par des dettes hypothécaires contractées à l'aide de faux actes de propriété sur le château de Margotte qui n'existe pas.

L'essentiel était de tenir ; pour faire durer l'escroquerie, Thérèse eut l'idée générale de simuler deux testaments contradictoires sur lesquels allait s'engendrer toute une série de procès. Du coup, la jus-

tice étant saisie, c'était la meilleure garantie qu'il existait quelque chose ; les tribunaux furent les complices involontaires de cette fructueuse farce.

☺ ☺ ☺

On avait trouvé un nom pour l'oncle d'Amérique : Henry-Robert Crawford qui avait institué, par l'un des testaments, Thérèse comme légataire universelle. Mais un autre écrit, daté également du 6 septembre 1877, partageait les biens en trois parts : un tiers au bénéfice d'une sœur de Thérèse, Maria, un tiers à Henry Crawford, un tiers à Robert Crawford, neveu du testateur, à la condition que ces derniers déposassent en France un capital chargé de rapporter à Thérèse une rente mensuelle viagère de 30.000 francs. La contradiction des deux testaments rendait impossible pour les Humbert la réalisation de la succession tant que, par un procès ou une transaction, ils ne se seraient pas débarrassés des Crawford. Et jusqu'à la liquidation il fallait bien vivre d'emprunts.

Mais l'on pouvait redouter que les créanciers ne devinssent impatientes. En mars 1883, on laissa entrevoir un prochain règlement ; en décembre 1884, une seconde transaction donnait aux Crawford six millions, moyennant quoi ils s'engageaient à ne plus rien réclamer.



Mais ces Crawford n'avaient aucune parole ! Ils avaient signé l'accord que déjà ils le dénonçaient ou, plus exactement, voulaient l'assortir d'une condition abusive : ils exigeaient que Maria Daurignac accorderait sa main à l'un de leurs fils.

Un procès s'engagea, prémédité par les Humbert. Et ce procès fut, dans son genre, un chef-d'œuvre, car les droits de succession nécessités par les pièces du dossier, toutes fabriquées par Thérèse et son mari, atteignirent 120.000 francs qui furent régulièrement acquittés à l'enregistrement. Un chef-d'œuvre, bien sûr, car cette fois Thérèse disposait d'une décision judiciaire assortie de l'autorité de la chose jugée qui consacrait l'existence de l'héritage de l'oncle d'Amérique.

L'habileté et la science juridique de Frédéric Humbert, docteur en droit, se retrouva dans la préparation de cette procédure ; les plus grands avocats sont à la barre ; pour les chimériques Crawford se présente une gloire du palais, le bâtonnier Pouillet ; un autre bâtonnier, M^e Durier, plaide pour les Humbert. Si, d'aventure, un créancier se montre trop curieux, s'il affiche le moindre scepticisme, alors, dans l'hôtel particulier de l'avenue de la Grande-Armée, car Thérèse a déménagé et s'est installée dans un hôtel plus somptueux encore, se réalise une mise en scè-

ne comique : tandis que les créanciers ont l'oreille collée aux portes, on entend dans la pièce voisine des éclats de voix ; ce sont les hommes d'affaires des Crawford et les Crawford eux-mêmes qui discutent avec Thérèse, son mari, quelquefois son père. Le rôle des Crawford est tenu par les deux frères de Thérèse, Romain et Emile Daurignac. On les voyait peu d'ailleurs, les Crawford se montraient rarement. Ils étaient toujours en voyage, leur domicile variait sans cesse.

☺ ☺ ☺

La ronde est menée merveilleusement par « la grande Thérèse », comme on l'a appelée. Sa séduction ne vient pas de sa beauté, car Thérèse Humbert est laide : le nez est fantaisiste et cassé, les yeux ronds, le menton carré, assez dur, mais de cet ensemble se dégage, on ne sait comment, une sorte de charme. Il faut le croire, puisque les millions ne cessent d'affluer et les victimes ne sont pas d'humbles épargnants faciles à duper : c'est un notaire parisien, M^e Dumort, qui prête 1.300.000 francs, tant il est convaincu de la sécurité du placement. La succession de l'oncle Crawford est abondante : ses titres s'étagent en des paquets qui impressionnent M^e Dumort ; il les vit ranger dans le coffre-fort des Humbert où ils étaient déposés sous séquestre. Les paquets, clos et scellés, ne pouvaient être ouverts qu'en présence des Crawford ou

Cependant, le train de vie ne faisait que s'enfler : un cocher, un palefrenier, un valet de pied, un maître d'hôtel, deux femmes de chambre, deux valets, 130.000 francs de notes de couturier pour un an, 50.000 francs pour le bottier, des réceptions fastueuses où le Tout-Paris défilait... Il faut aussi tenir compte des commissions aux courtiers, des frais de procédure qui, rien que chez l'avoué, dépassent 400.000 francs, l'appétit des maîtres chanteurs... Tout cela dura dix-sept ans.

Un jour, un des créanciers prit peur, il demanda au président du tribunal, en référé, l'autorisation de faire ouvrir le coffre-fort où était déposé l'héritage de Crawford et d'en dresser l'inventaire. Thérèse Humbert ne paraît pas se démonter ; pour calmer le créancier, elle lui apporta, au Palais, 50.000 francs, mais cette fois le président Forichon soupçonnant enfin la fraude, décida, malgré le remboursement, que la mesure s'imposait. Le 9 mai 1902, solennellement, on ouvrit le coffre. Il était vide. La veille, Thérèse et les siens avaient pris le train pour Madrid. Le trou était de 50 millions !

☺ ☺ ☺

Le procès se déroula devant la Cour d'assises de la Seine, seize mois plus tard ; dans le box des accusés, Thérèse Humbert se dressa, non pas dans l'attitude suppliante d'une femme qui avoue, mais avec l'audace que lui donnait la force d'une innocence à laquelle elle était seule à croire ; d'une voix qui portait, elle se défendit pendant douze audiences, farouchement. Parlant d'elle-même à la troisième personne, à la façon d'un souverain, elle tenta de caser sa fable : « Mme Humbert — s'écria-t-elle tout au long du procès — n'a jamais commis de faux ni d'escroquerie. Les millions existent. L'héritage est une certitude. »

— Mais où sont les millions ? répliquait le président.

— Je le dirai à mon heure, mais pas ce soir, je ne peux pas. Je n'ai peur de personne, je lève la tête bien haut.

Et, de fait, elle levait le visage et regardait les jurés sans faiblir. Un jour, elle fit allusion à « un secret » qui dominait sa vie. L'auditoire était haletant. On n'en sut pas davantage. Elle se révéla actrice étonnante. Mais la fable était trop grossière. Quant à Frédéric Humbert, il ne savait rien ; il ignorait où se trouvait le château de Marcotte, où étaient les millions ; il consentit à s'accuser de négligence en matière d'affaires, et d'indifférence en matière d'argent. Suivant le mot d'un spirituel chroniqueur, il voulut prendre l'aspect d'un « prince consort de l'escroquerie » ; mais sa collaboration parfaite à la procédure frauduleuse lui donnait une place plus éminente.

Restaient les comparses : Romain Daurignac, le frère de Thérèse ; ce fut le pitre de l'audience ; les largesses de sa sœur lui avaient permis d'entretenir trois maîtresses à la fois. Il avoua qu'il avait pour mission de rassurer les créanciers. Romain Daurignac obtint un vrai succès. A l'opposé de Romain était l'autre frère, Emile, hargneux, sombre, avec sa longue barbe ; on lui reprochait d'avoir participé à tout.

Le réquisitoire prononcé par l'avocat général Blondel fut une sorte de plaidoirie en faveur de la Justice ; c'était, à trente ans en arrière, un peu ce que l'on entendit dans l'affaire Stavisky. Il plaida pour la Justice dont la cécité avait passé les bornes. Au banc de la défense, se levèrent, pour Frédéric et Thérèse Humbert, M^e Labori ; M^e André Hesse pour l'irrésistible Romain Daurignac et M^e Clunet pour Emile. Les débats étaient clos. Thérèse, harcelée par le président, se résolut à livrer son secret : « Les Crawford portent un nom odieux, un nom qui bouleversera vos cœurs de patriotes. » La salle était oppressée. « Faut-il le dire ? » demandait-elle à M^e Labori.

— Parlez !
— Eh bien, fit-elle, c'est Régnier !
On se regarda, ahuri. Frédéric Humbert était le premier stupéfait. M^e Labori expliqua que Régnier était le personnage qui, dans la capitulation de Metz, avait servi d'intermédiaire entre Bismarck et Bazaine.

« La grande Thérèse », fatiguée par dix-sept ans d'escroquerie, n'avait trouvé que cette invention grotesque : le jury ne marcha pas ; il la déclara, ainsi que son mari, coupable de faux, condamna chacun des époux à cinq ans de réclusion, Romain Daurignac et Emile pour escroquerie seulement à trois ans et deux ans de prison. Thérèse ne prononça pas une parole après le verdict, mais elle se jeta dans les bras de Frédéric et lui posa trois baisers sur chaque joue.

Jean MORIERES.

FORCE LE BONHEUR ET LA JOIE AU FOYER

SANTÉ
VIGUEUR
par



PAR LA SANTÉ.

L'ÉLECTRICITÉ

L'Institut Moderne du Dr. M.A. Grard, à Bruxelles, vient d'éditer un traité d'Electrothérapie destiné à être envoyé gratuitement à tous les malades qui en feront la demande. Ce superbe ouvrage médical en 5 parties, écrit en un langage simple et clair, explique la grande popularité du traitement électrique et comment l'électricité, en agissant sur les systèmes nerveux et musculaire, rend la santé aux malades, débilités, affaiblis et déprimés.

La cause, la marche et les symptômes de chaque affection sont minutieusement décrits afin d'éclairer le malade sur la nature et la gravité de son état. Le rôle de l'électricité et la façon dont opère le courant galvanique est établi pour chaque affection et chaque cas.

L'application de la batterie galvanique se fait de préférence la nuit et le malade peut sentir le fluide bienfaisant et s'accumuler dans le système nerveux et tous les organes, activant et stimulant l'énergie nerveuse, cette force motrice de la machine humaine.

Chaque famille devrait posséder cet ouvrage pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé afin d'avoir toujours sous la main l'explication de la maladie ainsi que le remède spécifique de la guérison certaine et garantie.

C'EST GRATUIT Hommes et femmes, célibataires et mariés, écrivez une simple carte postale à M. le Docteur M. A. GRARD, 30, Avenue Alexandre-Bertrand, BRUXELLES-FOREST, pour recevoir par retour, sous enveloppe fermée, le précis d'electrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs. Affranchissement pour l'étranger : Lettres fr. 1,50 — Cartes fr. 0,90.

Le traité d'electrothérapie comprend 5 chapitres :

1^{re} PARTIE :

SYSTEME NERVEUX

Neurasthénie, Névroses diverses, Névralgies, Névrites, Maladies de la Moelle épinière, Paralysies.

2^{re} PARTIE :

ORGANES SEXUELS ET APPAREIL URINAIRE

Impuissance totale ou partielle, Varicocèle, Pertes Séminalles, Prostatite, Écoulements, Affections vénériennes et maladies des reins, de la vessie et de la prostate.

3^{re} PARTIE :

MALADIES DE LA FEMME

Métrite, Salpingite, Leucorrhée, Écoulements, Anémie, Faiblesse extrême, Aménorrhée et dysménorrhée.

4^{re} PARTIE :

VOIES DIGESTIVES

Dyspepsie, gastrite, gastralgie, dilatation, vomissements, aigreurs, constipation, entérites multiples, occlusion intestinale, maladies du foie.

5^{re} PARTIE :

SYSTEME MUSCULAIRE ET LOCOMOTEUR

Myalgies, Rhumatismes divers, Goutte, Sciatique, Arthritisme, Artério-sclérose, Troubles de la nutrition, Lithiases, Diminution du degré de résistance organique.

LE BAIN INTESTINAL

Confirmant entièrement les avis médicaux émis lors de son introduction en France, l'Entéro-Cure (pratique des bains intestinaux) voit son application se développer de jour en jour, que ce soit dans la lutte contre la constipation, que l'Entéro-Cure supprime de façon durable, en obligeant l'intestin à reprendre ses fonctions normales, ou dans le combat contre les maladies intestinales, colibacillose, entérite, etc., les résultats enregistrés sont évidents. L'Entéro-Cure agit sur l'organisme par l'élimination complète de toutes les toxines créées par la stagnation des

résidus dans l'intestin, ce qui supprime toute possibilité de l'auto-intoxication que l'on trouve de façon régulière à la base de toute maladie infectieuse.

Le centre d'Entéro-Cure, 9, faub. Saint-Honoré, Paris, Anj. : 54-50, documente tous les intéressés, soit sur place, soit par l'envoi d'une brochure explicative très détaillée et illustrée, véritable cours de prophylaxie intestinale, qui est envoyée à toute personne joignant 1 fr. en timbres pour frais d'envoi. (Bien spécifier qu'il s'agit de la Brochure M. intitulée l'Hygiène de l'intestin.)

LE MOULIN DE LA SOURDINE

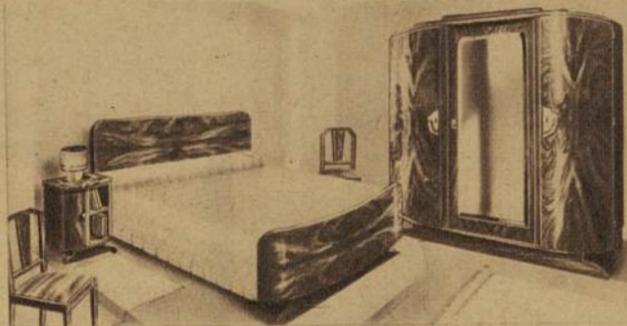
le nouveau roman de

MARCEL AYMÉ

Un volume: 15 fr.

Encore en tête du progrès!

Pour la première fois, présentation des mobiliers
" EXPOSITION 1937 " qui, par leur SOCLE de conception nouvelle, appartiennent à la décoration de grand luxe, et sont néanmoins offerts AUX MÊMES PRIX que des meubles de fabrication courante. Profitez de cet effort sans précédent!



N° 846 - " EXPOSITION 1937 "

Chambre moderne galbée, ronce de noyer de France vernie, ou palissandre des Indes verni : 1 armoire galbée, 3 portes ouvrantes, pied socle, glace, larg. 1'40; 1 lit de milieu, petit dossier forme corbeille et pied socle, larg. 1'40; 1 table liseuse, marbre, galbée, pied socle. Les 3 pièces sacrifiées à **2.095**

Reprise en compte de vos meubles au plus haut cours.

GALERIES BARBÈS

55, Boulevard Barbès - PARIS (18^e)

(Ne pas confondre! La seule entrée de nos magasins est au N° 55)
Succursales : ALGER 26, Rue Michelet ■ BORDEAUX 90-92-94, Cours d'Alsace-Lorraine
LE HAVRE 19, Rue du Châloir ■ LILLE 114, Rue Nationale ■ MARSEILLE 11 et 20, Rue Montgrand
NANCY 42, Rue des Dominicains ■ NANTES 27, Rue du Colvaire ■ ST-NAZAIRE 2, Rue Villés Martin
TOULON Palais Vauban ■ TOULOUSE 63, Boulevard Carnot

Magasins ouverts toute la journée (sans interruption) de 9 h. à 18 h. 30, y compris le samedi. Fermés le dimanche.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE-ALBUM

BON à découper et à faire parvenir aux GALERIES BARBÈS pour recevoir gratuitement : l'Album général d'ameublement et photo du modèle ci-dessus. 2^e l'Album de literie, tapisserie, studios. 276
Rayer la mention inutile.

EXIGEZ L'ENCAUSTIQUE BARBÈS "BRILLANT EXPRESS"

CHEZ TOUS LES BONS DROGUISTES ET MARCHANDS DE COULEURS
Vente en gros : 5^e des Et. BOUQUAIN - 172, B^e de Créteil - S^e Maur des-Fossés

Mme PAULETTE D'ALTY

Professeur libre d'Astrologie et de Manuscrite qui transforme les âmes ainsi que les destinées troublées. C'est la personnalité la plus vraie, la mieux éclairée, et possédant un don absolument extraordinaire de savoir répondre à tout et trouver la solution de toute difficulté. Corresp. détaillée depuis 20 fr.

SECRET EGYPTIEN INFALLIBLE
23, rue de Fourcroy, 23, Paris. « Métro Terres ».

TETBRO.

SANTÉ - BEAUTÉ - ÉCONOMIE

adoucisseur d'eau parfait
DURE INDÉFINIMENT
COUTE MOINS QUE RIEN
Prix imposé 125 frs
TETBRO, 1, r. Lord-Byron, Paris

BALZAC 12-00

ÉCOLE INTERNATIONALE de DÉTECTIVES ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS

(Cours par correspondance)

Brochure gratuite sur demande
34, rue La-Bruyère (IX^e) Trinité 85-18

MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Résultats remarquables, rapides, par traitement nouveau.
Facile et discret (1 à 3 applicat.). Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Blennorrhagie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis.
Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente.
INST. BIOLOGIQUE, 59, rue Bourgaud, PARIS-17^e

FILTROCHO

FILTROCHO est le seul appareil de ce prix ne nécessitant aucune installation. Un robinet d'eau froide, une prise de courant, et c'est tout.

FILTROCHO donne instantanément de l'eau bouillante. FILTROCHO débite de 50 à 150 litres à l'heure. Consommation de courant insignifiante.

AUCUN DANGER

En un mot, c'est pour vous le confort, la rapidité, l'économie, car son prix est dérisoire en proportion des « services »... et il est garanti 5 années.

PRIX IMPOSÉ : 88 francs franco.

Plus de bouilloires
Plus de chauffe-eau
Plus de perte de temps.

BON DE COMMANDE

Veillez m'adresser un FILTROCHO N° 47, avec sa garantie de 5 ans. Ci-joint 88 fr. en mandat, chèque.

Nom

Adresse

à adresser à Filtrocho, 1, rue Lord-Byron, à Paris (8^e).



MORT D'UNE ESPAGNE



Les gitanes ont disparu... Irun brûle...

viles, par les avions et l'artillerie de chaque camp. On ne peut encore évaluer, imaginer ce qui pourra être sauvé et ce qui est déjà irrémédiablement perdu. Mais ceux qui, quand à bout de forces les forcenés auront déposé les armes, feront le pèlerinage, à chaque instant, à chaque retour de route, s'apercevront qu'il manque quelque chose à l'incomparable décor. Cet ange du quinzième qui souriait au-dessus du porche d'une église de village aura été décapité, cette vieille maison suspendue au-dessus d'un torrent s'y sera écroulée, ce portail ancien d'une ferme humble aura été abattu, de ce château de la montagne, manoir d'un señorito, il ne restera que des pans de murs. Le ciel même semble avoir perdu sa pureté, son bleu d'émail. Il est parcouru de nuées sombres, couleur de soufre, et dès que la nuit tombe, où qu'on soit dans cette Espagne terrifiée, quelque part apparaît le bouquet rouge d'un incendie.



Barcelone. La lutte y fut brève. Les catalans sont les plus incontestables républicains de toute l'Espa-

lède ou pour la foi brûlante des miliciens de Madrid.

C'est affreux à dire, mais ce sont des hommes. Ils mourront, cette fois ou dans trente ans. Une autre génération les suivra. Mais ces forcenés, ces aveugles ne savent pas ce qu'ils font. Ils ont tué leur pays. Quoi qu'il arrive désormais, quels que soient les vainqueurs, ce pays est, économiquement, politiquement, socialement, humainement exsangue pour longtemps. Il est ruiné; ses beautés les plus sûres, les plus enviées, ils les ont détruites volontairement avec une lucidité de suicide, une sorte de sadisme effrayant.

Le pays prodigieux des Conquistadores, de Charles-Quint, de Cervantes, de Goya, de Murillo, le pays de Carmen, de Don Quichotte, des toréadors, des gitanes, le pays d'une impératrice française, le pays que chantèrent Vigny, Hugo, Mérimée, le pays gras et âpre, truculent et sordide, sale et rutilant, orgueilleux et souple, le pays des anchois, des olives, du manzanilla et des castagnettes, le pays sang et or que nous avons aimé, vous tous, infortunés qui avez retardé de le connaître, vous l'avez perdu, vous ne le verrez plus!



Le soir de la mort d'Irun. De la rive française, de la Bidassoa, de Biriattou, de Béhobie, d'Hendaye, on a suivi toute la journée les convulsions de la bataille. Ces groupes de Français qui regardent sont naturellement divisés. Il y a ceux qui serrent les dents en voyant les hommes du Tertio refouler les derniers défenseurs de la ville. Il y a ceux qui applaudissent quand les avions rebelles bombardent les groupes de miliciens. Il y a même des mots aigres échangés, des disputes, des horions.

La nuit tombe. Les rafales de mitrailleuses deviennent plus rares, se taisent. Les derniers combattants rouges tombent dans les faubourgs. Alors, une grande lueur rouge s'empare du ciel et dans le silence terrible qui vient de revenir, les ruines d'Irun se mettent à brûler.

Et chez les spectateurs de la rive française, la dispute tombe. Une sorte de terreur s'empare de tous, étirent les cœurs les plus cyniques. On sait que ce sont les défenseurs vaincus qui, en partant, ont promené la torche. Cela, ce geste, et maintenant cette vision dépasse la guerre et la haine. Irun rieuse et charmante ne sera plus, quand l'aube se lèvera, qu'un nom, qu'un souvenir géographique.

Des femmes se mettent à prier, comme devant les choses inhumaines. Les hommes baissent la tête. Accroupis parmi leurs hardes, des rescapés espagnols des deux camps pleurent.



Tolède, la ville étincelante de mille dômes accrochées en grappe sur une colline de pierre rouge, dominée encore par l'Alcazar aux remparts, aux tours mauresques, aux portes ouvragées où chaque soufente, chaque réduit est éclairé par un vitrail d'art. On y arrivait par des petites bourgades pleines de jardins et de jets d'eau, aux ruelles de mosaïques, on y entraient comme dans une paix tiède et bienheureuse. Un mendiant béat mangeait une grenade sous un porche, une petite fille éclatait de rire en courant dans une ombre bleue.

C'est fini. Comment retrouverait-on jamais l'atmosphère incomparable? Des bombes éclatent dans les rues montantes, brisent les vasques de marbre blanc et les gargouilles de granit rouge. L'attirail de la guerre moderne emplit les vieilles échoppes des armuriers d'autrefois. Il n'y a plus de mendiants pittoresques ni de petites filles insouciantes; on dirait qu'il n'y a plus de puits. Partout des plaies, aux choses et aux hommes, et au-dessus de tout cela, une carcasse noircie, des murs éventrés et méconnaissables, le cadavre de l'Alcazar.



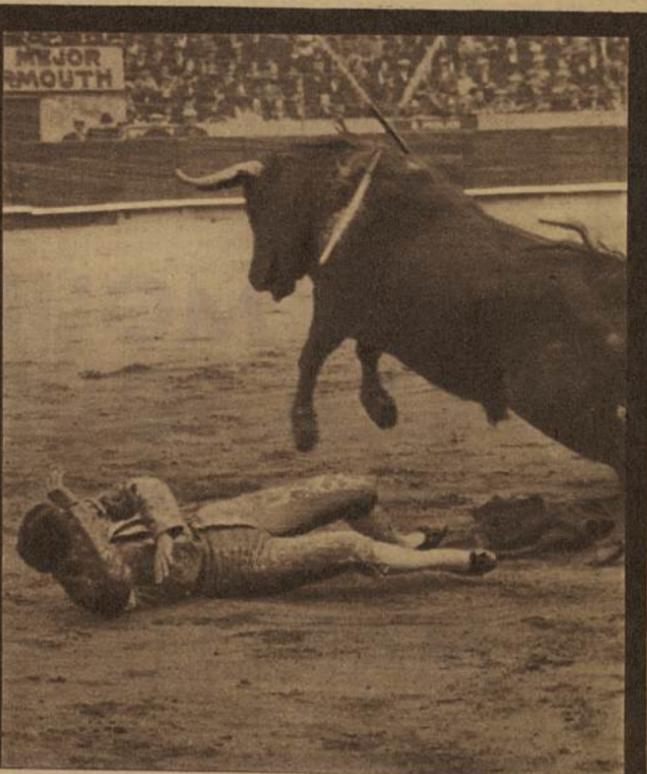
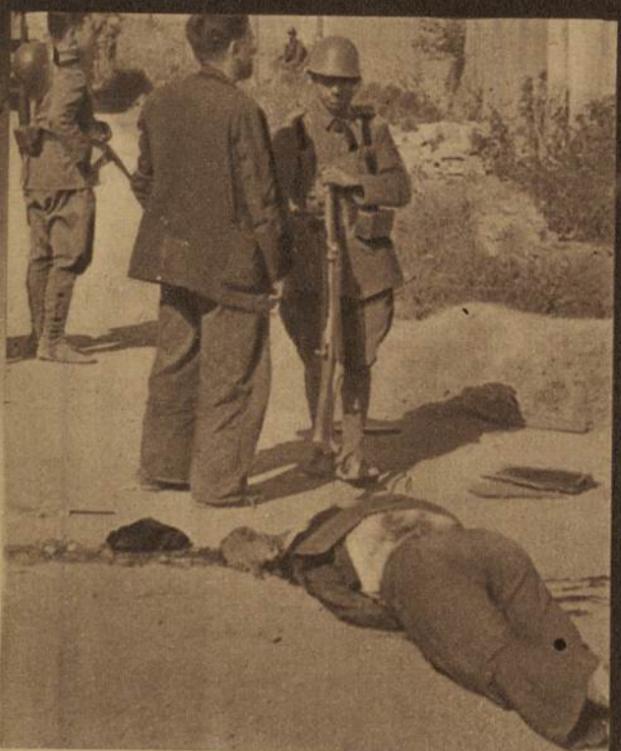
Saint-Sébastien à demi brûlé, Séville bombardée comme Madrid, comme Burgos, comme dix autres

Nous avons tous, de temps en temps, à écrire le cœur serré un article sur la mort d'un ami. Celui que je fais aujourd'hui, j'aurais donné beaucoup pour ne pas avoir à l'entreprendre. Quelle chronique nécrologique affreuse, écho d'une mort injuste, et laide! Vous avez tous, une fois, ressenti cette stupeur, cette indignation contre le destin, contre la providence en regardant le visage brusquement glacé, les yeux sans regards, la bouche sans réponse, d'un être vivant, joyeux, rayonnant l'heure d'avant.

C'est ainsi à ce jour pour nous qui avons aimé l'Espagne. Nous sommes obligés de nous rendre compte, aujourd'hui, que nous ne la verrons plus telle qu'elle s'est fait aimer, qu'elle ne répondra plus.

Dans cette minute, les circonstances politiques de la catastrophe ne m'intéressent pas. Je n'ai su connaître que l'effet de la tornade. Il y a actuellement, dans le public français, à la fois une sorte d'initiation pour ce drame qui s'acharne à durer, à nous émouvoir trop longtemps et un attendrissement chaque jour renouvelé pour cette fureur hagarde et héroïque qui fait de chaque Espagnol un assassin fratricide. On s'émerveille épisodiquement pour l'héroïsme désespéré des défenseurs de l'Alcazar de To-

Le sable des arènes est toujours rouge...



... encore qu'il n'y ait plus de courses de toros.

Catalogne. Les cinémas ont rouvert, les théâtres donnent des spectacles populaires à grands effets. Mais le reste de la vie nocturne est mort. Les boîtes de nuit, les cafés chantants sont fermés. Les cabarets où les gitanes jouaient de la guitare et dansaient sur de petites estrades, en faisant voler leurs immenses jupes éclatantes sous le nez des buveurs de manzanilla sont fermées. Toutes les ruelles derrière l'Atarazana, jadis pleines de lumières, de chants, sont noires et désertes.

Les maisons d'amour sont aussi supprimées. Les truculentes « criollas », les lupanars où des matrones en châles noirs vendaient, pour quelques pesetas, des petites filles jaunes et brûlantes ont disparu.

Barcelone était une des capitales de la prostitution. D'abord, parce que sa vie facile et brillante, son décor, réclamaient des femmes, ensuite parce qu'elle était une étape, un relai, une plaque tournante sur les grands chemins de la traite. Les Françaises, les Polonaises, les Italiennes qui partaient pour Buenos-Ayres, les Algériennes, les orientales qui arrivaient pour tenter leur chance en Europe occidentale, tout cela passait par Barcelone où fonctionnait une organisation puissante, où vivait toute une armée de souteneurs, de traitants, de « placeurs ».

Beaucoup étaient Français, repris de justice évadés du bagne qui vivaient près de la France et à peu près à l'abri de la loi, souteneurs qui préféraient la vie charmante de Barcelone à la bagarre continuelle de Montmartre. Ils vivaient dans une sorte de république organisée, avec ses coutumes, ses lois.

Les syndicalistes vainqueurs ont éprouvé un plaisir infini et compréhensible à balayer cette racaille. Beaucoup de souteneurs, d'ailleurs, dès le premier coup de feu, s'étaient précipités sur la route de la France et se réfugièrent à Perpignan. Ceux qui n'étaient pas en règle avec la justice française furent arrêtés. Ils préférèrent cela au sort qui les aurait attendu à Barcelone. Ceux qui n'avaient pu fuir se cachèrent au fond des maisons closes. Les miliciens firent dans les quartiers réservés, des descentes impitoyables. Les souteneurs aux cravates rutilantes, aux doigts chargés de bagues, les trafiquants de blanches furent traqués, abattus, dans les placards, dans des chambres, dans les ruelles, à coup de mitraillette.

La prostitution existe bien encore, naturellement. On voit encore, le soir, dans les rues sombres errer les silhouettes apeurées des filles qui ont faim. Mais les clients sont rares. Quelques prostituées s'étaient engagées dans les milices, comme beaucoup de femmes. Elles partirent au front, mais le commandement s'inquiéta bientôt des ravages que les maladies vénériennes faisaient dans les rangs des milices. On sélectionna sévèrement les miliciennes, et les prostituées furent toutes renvoyées.

Ainsi, Barcelone a perdu sa vie nocturne. Les ramblas sont silencieuses dès le couvre-feu et les quartiers pittoresques, le Banio-Chino, les autres sont obscurs. Parfois, un coup de feu claque, quelque part. On voit quelques rares passants filer le long des trottoirs, avec parfois l'injonction brutale d'un milicien : « Alto ! »



A Madrid, c'est à peu près la même chose. Les bombardements n'ont encore pas beaucoup abîmé la ville. Mais beaucoup d'églises ont été incendiées. Et que se passera-t-il, si les rebelles investissent la capitale ? Les desperados, les fanatiques et romantiques anarchistes de la F. A. I. ne vont-ils pas, plutôt que de rendre la ville aux fascistes, la faire sauter avec eux, comme ils l'ont fait pour Irun ?

D'une manière générale, dans toutes les provinces où les gouvernementaux sont les maîtres, les églises et les couvents qui composent la moitié de la richesse artistique de l'Espagne ont été ruinés, incendiés. Surtout les couvents. Dans quelques endroits, les prêtres, les séculiers ne sont pas haïs par le peuple. Dans une ville ou deux, même à Bilbao, par exemple, ils font cause commune avec les gouvernementaux. Souvent ils ont pu sauver leur vie et leurs églises. Le peuple misérable en voulait surtout aux moines qui représentaient pour eux l'oppression tyrannique, à la fois morale et matérielle, l'oisiveté grassement entretenue, la main mise par les congrégations sur toutes les richesses du pays. Les couvents pillés et brûlés, les moines, les religieuses traqués, torturés, abattus, les sépulcres religieux profanés, tout cela est l'explosion d'une haine accumulée depuis des siècles dans une race de paysans pauvres et opprimés.

Il paraît que quelques tableaux célèbres, des Greco par exemple, ont pu être sauvés et sont en sécurité dans les ambassades et à l'étranger. Mais on peut dire que le clergé espagnol est détruit pour longtemps. Nous ne verrons plus les moineillons trottant deux par deux dans les rues des vieilles villes ou bavardant dans les jardins des cloîtres, pleins d'eaux vivantes.

Les gitanes. La race des danseuses aux grands froufrous, aux accroche-cœurs collés à l'eau sucrée sur leurs joues ocre, des vaniers aux yeux fiévreux et aux mains expertes s'est découverte, subitement, farouchement populaire. A Triana, par exemple, près



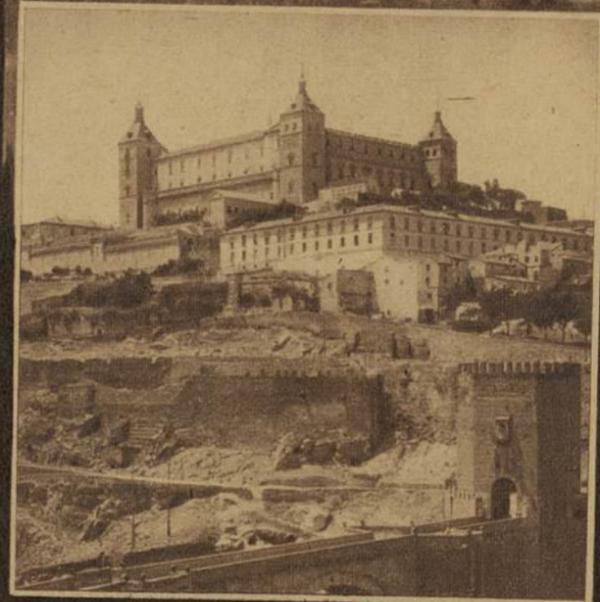
Reverra-t-on les processions de Pâques?... En tout cas on ne reverra plus l'Alcazar de Tolède...

de Séville, où est le grand rendez-vous des gitanes, ils se sont levés en armée fanatique, et se sont fait tuer dans les rangs des gouvernementaux, contre les rebelles.

Les joueurs de pelote, les pelotari, sont enrôlés surtout chez les gouvernementaux, où ils se sont spécialisés dans le lancement de la grenade. La plupart se font massacrer et de longtemps encore, avant qu'une nouvelle génération ait été formée, nous ne verrons plus les silhouettes blanches danser devant les frontons.

Les courses de taureaux ne sont pas tout à fait mortes. On essaie d'en organiser, au profit des œuvres de guerre, dans chaque camp. Mais les grandes épées ont disparu. Les matadors célèbres ont en général pris parti pour les rebelles, tandis que les jeunes, les nevilleros, encore ardents du sang populaire, se sont enrôlés dans les milices.

Et dans les arènes désaffectées, à la Monumental de Barcelone, à Madrid, à Séville entrent parfois, le matin, des camions pleins d'hommes aux mains liées. Une rafale de mitrailleuse éclate, les camions ressortent avec la même cargaison, cette fois couchée, en-



tassée en un morceau sanglant. Et le sable des arènes où l'on ne donne pourtant plus le spectacle légendaire est toujours sanglant.

Nous ne verrons plus le bicorne de cuir bouilli des gardes civils, licenciés, remplacés par les miliciens en salopette. Nous ne verrons plus les serenitas qui ouvraient les portes la nuit. Licenciés aussi, au moins en Catalogne.

Nous ne verrons plus la plus belle avenue d'Espagne, la Calle Larios à Malaga, systématiquement détruite par les miliciens, comme le symbole de l'aristocratie.

Nous ne verrons même plus ces mendiants colorés et pittoresques qui traînaient sur les marbres, les mosaïques et le granit rouge des églises, leur misère orgueilleuse. Les deux partis, les considérant comme gênants, les ont fait disparaître.

Nous ne verrons plus... Hélas, les roses de Grenade, les mantilles de Séville, le sourire des filles andalouses refluriront-ils jamais ? Que sortira-t-il de nouveau de la terre fumante qui avait thésaurisé pendant des siècles toute la lumière du monde ? Faut-il te dire adieu, Espagne ?

Paul BRINGUIER.

Les CONSEILS du MAGE

Nous avons publié, naguère, des articles sur l'astrologie, les sciences occultes, les mystères et les forces de l'au-delà.

Le nombre de lettres que nous avons reçues à ce sujet indique que beaucoup de nos lecteurs sont vivement intéressés par ces questions.

A la vérité, les sciences occultes délivrées du charlatanisme, de l'obscurité, de la puérilité d'autrefois, ont conquis leur place dans les préoccupations intellectuelles de nos contemporains.

Nous continuons à recevoir de nombreuses questions posées par nos lecteurs, des demandes de renseignements, des suggestions, le reflet d'inquiétude et d'angoisses.

Nous avons décidé de leur répondre d'une manière régulière.

Désormais, lecteurs, vous pourrez nous écrire, nous poser telles questions qu'il vous plaira sur les sciences occultes, l'astrologie, le bonheur, l'avenir, tout ce qui concerne la destinée. Il vous sera répondu ici dans une page spéciale.

Bien entendu, selon notre règle habituelle, nous ne répondrons jamais par lettre et nous ne répondrons pas aux lettres qui contiendront des timbres ou des offres d'argent.

Posez simplement une question. Il y sera répondu gracieusement ici.



LE MYSTÈRE FAUVEAU

Six longues semaines se sont écoulées depuis que Mme Fauveau, née Maria Durand, est morte empoisonnée à la ferme natale de Labadie, près de Château-Cheroix, en Limousin. Mais, malgré le temps activement employé par la police, la gendarmerie et le Parquet, malgré les investigations les plus opiniâtres, les sondages les plus méticuleux dans l'entourage de la morte et le milieu dans lequel évoluait son mari, Roger Fauveau — actuellement inculpé du crime — aucune piste indiscutable, éclatante, définitive, n'a pu être établie.

Certes, la besogne des enquêteurs, assumée avec un intérêt passionné — que partage d'ailleurs le public — n'est pas demeurée sans résultats importants. L'éminent toxicologue, M. Kohn-Abrest, a déterminé la nature du poison qui, composé d'une dose massive de strychnine et d'éléments considérables de cyanure et d'émilyte, s'identifie à la *taupicine*. De son côté, le juge d'instruction, M. de Girard, détient maintenant un flacon de ce toxique foudroyant et un essuie-mains maculé de taches du même produit, pièces accablantes, découvertes l'une et l'autre au domicile de Fauveau. MM. Huet et Coquibus, les actifs enquêteurs de la P. J., ont réuni également des éléments de procédure fort troublants. Mais il n'en est pas moins vrai, cependant, que l'affaire demeure une des énigmes criminelles les plus ténébreuses, les plus complexes, les plus sensationnelles de l'époque.

Depuis qu'est né le singulier mystère, tant d'informations lui ont été consacrées par la presse, tant d'opinions diverses et contradictoires ont été émises, tant de présomptions ont été envisagées, que les lecteurs passionnés par ce sombre drame se trouvent actuellement en peine « d'y voir clair ». Nous avons donc procédé, personnellement, à une seconde enquête pour les éclairer. On trouvera dans les lignes qui vont suivre des informations nouvelles, des révélations de sources parfaitement dignes de foi. Mais nous tenons toutefois à ménager notre responsabilité dans un débat aussi grave et aussi délicat. La liberté et la vie d'un homme sont en jeu; l'honneur d'une famille pourrait être mise en cause. En raison même de l'atmosphère de doute qui subsiste autour de l'affaire, le scrupule nous commande donc de ne rechercher qu'un but dans cet article : faire simplement le « point » des investigations consécutives au drame.

Celui-ci se produisit le mardi 18 août, dans la ferme du Limousin où Maria Fauveau, arrivée de Paris le 6 du même mois, passait ses vacances auprès de son frère et de sa belle-sœur, Léonard et Léontine Durand. Ce soir-là, avant de se mettre au lit, la jeune parente des fermiers absorbe une drogue qu'elle prétend destinée à la guérir d'une maladie intime, communiquée par son mari, le pompier Roger Fauveau. Il y a trois jours que Maria a reçu de celui-ci un sachet contenant de la poudre bleue, dont il lui a écrit, dans une lettre fort tendre (publiée dans notre numéro 409), que c'était du bleu de méthylène, qu'elle devait « prendre » dans un verre d'eau, pour se soigner. Le 16, la malade prépare la drogue ; mais elle répugne à la boire.

— J'attends ! dit-elle. Peut-être que ça ira mieux d'ici quelques jours et que je pourrai me passer de boire cette mixture...

Le verre et son contenu restent donc inemployés,

pendant deux jours, sur l'étagère de la cuisine des fermiers Durand. Le 18 au soir, Maria se décide à ingurgiter le breuvage. Aussitôt, un feu atroce lui dévore l'œsophage et les entrailles. La malheureuse glapit de douleur, se roule avec d'affreuses convulsions sur le sol de terre battue. A ses cris terrifiants, son frère et sa belle-sœur accourent. Léonard Durand s'empresse de lui faire absorber du café salé. En vain ! Dans un effort suprême, Maria désigne du doigt le verre qu'elle a laissé sur la table :

— Là !... le poison... Roger... empoisonnée...

Et, dans un dernier spasme, le corps se convulse effroyablement, puis se raidit soudain. Maria est morte ! Son bouleversant trépas a été foudroyant.

Les gendarmes de Saint-Germain-les-Belles, alertés en hâte, n'ont que trop de facilité à déterminer la nature du drame. Ils interrogent Léonard, le frère de la morte, qui leur répond en sanglotant :

— Un suicide ? Non ! Ma sœur était heureuse. Elle était domestique chez Mme Laurent, 14, rue Monsieur-le-Prince, à Paris, qui était très bonne pour elle. Roger, son mari, la comblait de gentilleses. Elle n'avait aucune raison d'attenter à sa vie...

— Alors ?

— Une erreur pharmaceutique, peut-être ! Roger

Mme Gendarme (accompagnée de ses enfants) découvre sur la table du pompier Fauveau un paquet de taupicine que Mlle Delacour, femme de ménage, affirme cependant n'avoir jamais vu.



était venu ici le 13 août, en permission irrégulière. Il lui avait apporté du laudanum et lui avait dit qu'il lui enverrait ce « bleu de méthylène » qui l'a tuée. Ce produit, qu'il avait oublié à Paris, lui avait été remis par l'embaumeur de la Faculté de Médecine, Michel Courtot. Peut-être que celui-ci aura commis une tragique méprise...

Le lendemain, à cinq heures du matin, les gendarmes de la caserne Exelmans venaient quérir Roger Fauveau, au domicile de Mme Laurent, rue Monsieur-le-Prince, le pompier et sa femme occupant une chambre dans l'appartement de la « patronne » de Maria. Fauveau ne parut point surpris de trouver les gendarmes à sa porte. Ils lui enjoignirent de les suivre. Il accepta l'ordre sans protestation ni murmure, tout comme un innocent parfaitement sûr de soi ou comme un coupable extraordinairement fort en faculté de dissimulation.

De même, quand on lui dit qu'il était accusé d'avoir, volontairement ou par erreur, empoisonné sa femme, il ne perdit pas son sang-froid.

— C'est Michel, dit-il à son tour, qui a dû se tromper de médicaments...

Et il s'obstina dans cette version, sans se montrer autrement ému, ni de l'effroyable mort de Maria, ni de la suspicion qui pesait sur lui, renforcée d'ailleurs par sa singulière attitude...

On interrogea Michel Courtot, l'embaumeur de la Faculté ; on enquêta méticuleusement dans son entourage ; on le confronta avec le pompier. Mais Michel en a vu « d'autres » ! Il manipule quotidiennement de nombreux cadavres ; ce sont ses compagnons familiers. Une telle accoutumance l'a endurci et l'a rendu encore plus maître de soi que Fauveau. Aussi, ni interrogatoire, ni confrontation ne le troublèrent.

— Fauveau ? affirma-t-il. Connais pas... ou si peu ! Un simple compagnon de « bistrot », rencontré quelquefois dans le quartier de la Faculté. Mais ça à lui avoir donné un médicament quelconque, ça jamais, pas plus à lui qu'à personne...

En bref, on ne parvint pas à établir que l'embaumeur eût pris la moindre part, fût-elle indirecte, à l'empoisonnement de Maria.

Dès lors, un des enquêteurs nota : « Charges contre l'inculpé : 1° envoi d'un seul paquet de drogue pour une maladie dont il savait pourtant — et pour cause ! — qu'elle ne se guérit pas du jour au lendemain ; 2° envoi d'un télégramme à sa femme (du bureau de poste de la Cité) lui disant qu'il avait « le cafard », le jour même qu'il lui expédiait le sachet de poudre bleue ; 3° attitude très suspecte au moment de son arrestation ; 4° mensonge notoire quant à la livraison par Courtot du médicament meurtrier... »

D'autre part, on savait que Fauveau fréquentait assidûment les maisons hospitalières de la rive gauche, prétextant que, par complexion défectueuse, sa femme ne lui donnait pas au déduit les satisfactions que réclamait son ardeur. Cette conduite, bien entendu, ne plaçait point en faveur du pompier enflammé. Mais l'enquête menée dans les lupanars où il se complaisait assidûment ne permit pas cependant de relever qu'il eût une maîtresse dans ce milieu, fait qui aurait pu déceler le mobile du drame...

Sur ces entrefaites, on découvrait dans la ferme où était morte la malheureuse Maria, à Labadie, chez Léonard et Léontine Durand, plusieurs flacons de toxique employé à la destruction des taupes. On se souvint alors que le verre dans lequel Mme Fauveau avait préparé le remède dont elle croyait à l'efficacité salubre s'était trouvé pendant deux jours à l'abandon dans la cuisine des fermiers. De plus, nul n'ignorait que Léontine Durand ne manifestait pas les meilleures dispositions vis-à-vis de sa belle-famille, et particulièrement à l'égard des Fauveau. C'est que la ferme appartenait en indivis aux quatre frères et sœurs Durand, alors que seuls Léonard et Léontine l'exploitaient. Celle-ci, paysanne « attelée » à la besogne comme les serfs des temps révolus, ne se souciait pas, disait-on dans le pays, de nourrir et d'héberger chaque année ses belles-sœurs et beaux-frères (les ménages Fauveau, Gendarme et Désiré Durand : trois ménages de pompiers !), ces Parisiens vêtus, à ses yeux, comme des seigneurs, et qui s'installaient chez elle, à tour de rôle, pour les vacances. Par surcroît, Maria avait des espérances budgétaires (à son livret de caisse d'épargne devaient s'ajouter le legs de 10.000 francs promis par Mme Laurent et le pécule militaire de Fauveau). Avec ce modeste capital, elle pouvait et elle voulait racheter les parts de ses frères et sœurs concernant la propriété de Labadie. Léonard et Léontine Durand se fussent donc trouvés un jour ou l'autre évincés du domaine auquel ils avaient consacré tant d'efforts. Léontine considérait cette perspective avec l'humeur qu'on imagine de la part d'une terrienne ! Enfin, elle manifestait fréquemment, surtout depuis quelques mois, un état d'esprit fort étrange qui avait tout récemment (trois ou quatre jours avant le drame) incité son mari à aller consulter le médecin pour la faire interner. En résumé, ce déséquilibre mental, les rivalités d'intérêt des deux belles-sœurs, Léontine et Maria, la découverte des flacons de toxique sur les lieux du drame ne pouvaient pas laisser d'être interprétés comme un enchaînement de faits fort troublants...

Dès lors, les charges relevées contre Fauveau se trouvaient contrebalancées par les constatations effectuées à Labadie. Le mystère devenait un dilemme : du pompier ou de la fermière, lequel avait le plus

d'intérêt à se débarrasser de Maria ? Il y avait, autant d'une part que de l'autre, d'étranges considérations à retenir...

— On peut toujours, disaient cependant les uns, trouver des raisons pour discuter d'une hypothèse. Mais l'éloquence des faits est la seule qui ait sa valeur. Or, de qui la pauvre Maria a-t-elle reçu la poudre pharmaceutique qui devait l'empoisonner ? De Fauveau. C'est donc sur lui que repose la charge la plus lourde...

Mais, rétorquaient les partisans de l'innocence du pompier, un autre fait a également, pour l'enquête, une importance considérable. C'est que Maria n'a absorbé la drogue mortelle qu'après deux jours de réflexion. Pendant ce temps-là, une main ennemie pouvait fort aisément substituer le poison à l'innocent bleu de méthylène envoyé par Fauveau. Donc, il y a aussi une charge très grave contre l'entourage dans lequel se trouvait la victime, à Labadie...

Mais l'analyse du produit nocif trouvé dans la ferme tragique révéla que ce poison était d'une composition différente de celui qui avait provoqué la mort de Mme Fauveau. Elle avait succombé à l'intoxication d'un toxique similaire à la *taupicine*, alors que chez les fermiers Durand, on avait prélevé de la *taupinase*. De plus, l'enquête très serrée dont la famille de la victime avait été l'objet fut parfaitement favorable à celle-ci, du moins sur la foi des témoignages unanimes recueillis dans le pays. On en revint donc exclusivement à la version de la culpabilité de Fauveau.

Aux présomptions relevées contre lui, s'ajoutèrent bientôt d'autres indices accablants. On apprit qu'il dépensait beaucoup depuis quelques mois ; qu'il couchait deux fois par semaine, donnant à sa femme, extrêmement naïve et crédule, le prétexte d'aller se faire soigner à La Celle-Saint-Cloud, chez un spécialiste dont le traitement durait toute la nuit ! On fut également informé que, trois mois avant l'empoisonnement de Maria, le pompier s'était ouvert, à la caserne, de son intention de divorcer. Dès lors, il apparaissait clairement que Fauveau devait avoir une maîtresse et qu'il s'était probablement mis dans l'idée de supprimer sa femme pour recouvrer sa liberté...

Le 11 septembre, les enquêteurs reçurent des mains de Mme Gendarme, belle-sœur de l'inculpé, un objet qui constituait une charge supplémentaire contre le pompier, et la plus lourde qui pesât sur lui. C'était un flacon de *taupicine*, que la sœur de Maria avait trouvé derrière la cuvette de la table de toilette des Fauveau, dans une pièce de l'appartement de Mme Laurent. Quatre jours plus tard, la même Mme Gendarme remettait encore aux policiers un essuie-main provenant également du linge des Fauveau. Il était maculé de taches semblables au produit verdâtre retrouvé au fond du verre empoisonné. Aussi bien, la version de la culpabilité du mari volage s'affirmait cette fois de manière éclatante.

Mais à en croire un témoin, Mlle Delacour, que nous avons nous-même entendu, ces trouvailles à retardement, loin d'éclaircir le mystère, le rendent au contraire plus ténébreux. Mlle Delacour, la nouvelle femme de ménage de Mme Laurent, qui a remplacé Maria dans ses fonctions de domestique, affirme catégoriquement :

— Le 2 septembre, quand je suis entrée au service

Mme Léontine Durand, belle-sœur de la victime, chez laquelle celle-ci mourut, foudroyée par le poison.



Fauveau et sa femme, employée chez Mme Laurent, avaient une chambre au domicile de la « patronne ».



D'importants témoignages ont été fournis par Mme Koch, qui connaît très bien la famille de la victime.



La mère de Maria et le frère de celle-ci, Léonard Durand, demeurent accablés par la tragédie.

de ma patronne et que j'ai nettoyé à fond le cabinet de toilette qu'elle partageait avec les Fauveau, je n'ai vu aucune boîte derrière la cuvette. Je ne m'explique pas d'où provient celle qui fut découverte le 11 septembre, soit trois semaines après l'arrestation du pompier...

On devine ce qu'insinueront les esprits enclins aux élucubrations faciles. Mais, sans devoir à la police ni obligation aucune, ni flagornerie, inutile de l'innocenter en la circonstance. Car la parfaite intégrité de MM. Huet, Coquibus et Lefèvre, chargés de l'enquête, est la garantie d'un zèle scrupuleux. D'ailleurs, la seule perquisition effectuée au domicile de Mme Laurent eut lieu le 22 août ; et les policiers ne visitèrent que la chambre de Fauveau, le cabinet de toilette où fut découverte la *taupicine* étant compris dans l'appartement de la « patronne » de Maria.

En tout cas, ajoutée au fait que Fauveau était couché dans la chambre conjugale, et seul, au lieu d'être chez une maîtresse, au moment de son arrestation, la déclaration formelle de Mlle Delacour ébranle singulièrement l'échafaudage de présomptions dressées contre le pompier.

Néanmoins, le flacon de *taupicine*, remis aux policiers par la sœur de la victime, est un très précieux atout dans l'enquête, malgré le mauvais vouloir des pharmaciens qui, peu soucieux d'être « inquiétés » pour vendre sans ordonnance une matière inscrite au tableau A des produits toxiques, se sont unanimement abstenus de répondre à la demande de déclaration que la P. J. leur avait adressée par voie de presse.

Grâce au n° 21.490 de l'étiquette du flacon saisi, et à la faveur des relevés de bordereaux de livraison fournis par le fabricant, les enquêteurs doivent inévitablement retrouver d'un jour à l'autre le pharmacien revendeur et le client à qui fut délivré le poison. Ainsi, la sombre et passionnante énigme sera-t-elle bientôt résolue. Et, à coup sûr, la malheureuse Mme Fauveau sera vengée, qui fut victime du plus sournois et du plus lâche des procédés d'assassinat.

M. LECOQ.



Ce fut un carnet jeté au rebut qui décida du sort de Landru, moderne Barbe-Bleue.

Le dieu du Hasard des policiers, c'est souvent la malchance de l'homme qu'il poursuit



QUAND un policier me dit :

— J'ai eu de la chance dans cette affaire ! J'avais épuisé, une à une, toutes les pistes. En vain. J'avais rongé mon « os » jusqu'à la moelle. Rien à faire. Zéro. J'avais à regret remis au juge mon rapport définitif. Et le juge attendait ce rapport pour classer son dossier. Jamais crime n'avait été voué à une impunité aussi définitive. Et voilà que le hasard, mystérieux espoir des enquêtes avortées, a fait, hier, découvrir le « pot aux roses », de la façon la plus simple du monde. C'est à pleurer...

Quand un chasseur de mystères me dit cela — ce qui est plus fréquent que vous ne le croyez — je lui réponds :

— Fariboles votre hasard et votre chance. A ce compte, la chance serait la plus grande qualité d'un fin limier. Votre chance, c'est tout simplement la malchance de l'homme que vous poursuivez, le mauvais œil de l'assassin.

MICHON, CHAUFFEUR DU MAUVAIS SORT

Tenez, dans l'affaire du sac postal, est-ce Henri Michon qui a joué de malchance ou sont-ce ceux qui le traquaient, depuis bientôt deux ans, qui ont eu de la chance ?

Je m'explique. Le 28 janvier 1935, un sac postal contenant un million et demi de francs en numéraire disparaît entre la gare de l'Est, point d'expédition, et le bureau de Neuilly-sur-Marne, point de destination. Le sac au trésor a été subtilisé avec une telle habileté qu'il est impossible à toutes les polices réunies de découvrir comment et par qui le vol a été opéré.

Est-ce à la gare de l'Est ? Est-ce à Neuilly ? Une trentaine de postiers peuvent être soupçonnés. Mais les soupçons se concentrent bien vite sur le chauffeur qui pilotait l'auto qui transporta le sac : Henri Michon.

Mais aucune preuve ne vint à l'appui de cette accusation. On se contenta de mettre le chauffeur en disponibilité et de le surveiller. Un mois passa. En février, Henri Michon, qui passait en auto, boulevard de Sébastopol, accrocha une voiture qu'il doublait et « fonça » carrément dans les agents qui tentaient de lui barrer la route, car il préférait fuir pour éviter les complications.

L'ex-postier n'en fut pas moins arrêté et incarcéré. Durant son emprisonnement, les policiers réunirent contre lui et contre son frère Gaston des charges ac-

On recherchais le cadavre de Quémeneur et l'on découvrit les deux victimes de Lucien Rebuffé.



Les forçats du

MAUVAIS ŒIL



C'est la malchance qui fut à l'origine de l'arrestation...



...de Spillers, de Vermandé et de Violette Nozières.

cablantes ; notamment une forte somme d'argent fut découverte, cachée dans la cave de l'un d'eux.

Déferé aux assises, le 27 mai suivant, avec son frère, Henri Michon eut la bonne fortune d'être acquitté à la faveur du doute. Acquitté, en vertu de l'article 360 du code d'instruction criminelle, il ne pouvait plus, quoi qu'il arrive, être désormais inquiété pour le vol du sac postal. Michon pouvait donc profiter en paix du million et demi dérobé. Les « anges gardiens » qui le suivaient comme son ombre, depuis des mois, durent à regret l'abandonner. Nuits à Montmartre, petites femmes, villégiatures dans le Midi, l'ex-postier pouvait tout s'offrir en paix.

Mais il avait compté sans le mauvais œil, pardon, sans l'auto. Justement, comme il roulait vers Nice, dans une torpédo toute neuve, avec sa jolie fiancée, il écrasa un passant. Il n'avait pas sur lui les papiers de la voiture. On décida donc de le mettre au violon de la petite ville de Viry-Châtillon. On lui enleva, selon les règles, ses lacets, sa cravate, son portefeuille; portefeuille dont, toujours selon le règlement des commissariats, on opéra l'inventaire devant lui. Le fameux reçu de 500.000 francs tomba ainsi entre les mains de la police.

On sait la suite...

Henri Michon, victime du mauvais œil, passera sans doute de nouveau aux assises, pour recel. Et il n'est plus certain, cette fois, d'être acquitté.

DU DIAMANT ROSE A REBUFFÉ

L'exemple le plus extraordinaire du mauvais hasard s'acharnant sur des malfaiteurs assurés de l'impunité est certainement l'aventure survenue aux voleurs du *Diamant Rose*.

Le 12 octobre 1926, d'audacieux cambrioleurs acrobates s'introduisirent, à la tombée de la nuit, dans le château de Chantilly, en s'aidant des aspérités de la tour au Trésor. Ils s'emparèrent d'un important butin, objets d'or, pierres précieuses, pièces de musée, et emportèrent notamment un gros diamant historique aux reflets roses, le *Grand Condé*, représentant une valeur inestimable. Ce pillage renouvela, à l'époque, le tapage qu'avait provoqué, en 1911, le vol de la *Joconde* par l'Italien Perrugia, une autre victime du mauvais œil.

Disons tout de suite que les cambrioleurs de Chantilly, au nombre de deux, étaient des bandits internationaux: Kaufer et Souter, Alsaciens l'un et l'autre. Les recherches les plus actives furent menées, tambour battant, par une armée de policiers. Les deux hommes ne furent même pas soupçonnés !

Ils s'étaient honnêtement inscrits, sous leur nom, à l'hôtel Métropole, 46, boulevard de Strasbourg, à Paris. La jeune bonne de l'hôtel, Suzanne Schilz, curieuse comme trop de soubrettes, visita un matin, en nettoyant la chambre de Kaufer, les bagages de ce dernier. Tout au fond d'une valise, dans la manche d'un veston, elle palpe une rondeur insolite. C'était une pomme ! Une innocente et magnifique pomme du Canada, toute rouge et si appétissante que la jeune femme n'hésita pas. Vlan ! Elle mordit le fruit à belles dents.

— *Godfordoom !*

Elle venait de s'ébranler une dent sur une pierre chatoyante et adroitement dissimulée dans la pulpe du fruit. Soudain inquiète, elle alla avouer sa faute à la gérante de l'hôtel. Celle-ci prit la pierre et, d'un coup du revers de sa manche, elle rendit au joyau son éclat légendaire.

— Le Diamant rose ! cria-t-elle.

Le *Grand Condé* était retrouvé. Et, avec lui, ses deux voleurs qui, curieuse coïncidence, s'embarquèrent pour le bain le 29 juin 1928, jour où le diamant reparut dans sa vitrine, au château de Chantilly...

Un mystère chasse l'autre, dit-on. C'est pourquoi, bien souvent, un crime retentissant jette un mauvais sort à d'autres crimes qui semblaient devoir demeurer à jamais ignorés. Je ne veux en donner comme preuve que l'étrange aventure de l'anarchiste Rebuffé, assassin de génie, vaincu par la malchance.

Transportons-nous en novembre 1924. M. Quémeneur venait de disparaître au cours de l'introuvable voyage qu'il avait effectué en compagnie de Seznec et dans l'auto de ce dernier. Tout laissait croire que le conseiller général de Lannion avait été assassiné par son compagnon de route, entre Houdan et la Queue-lès-Yvelines, et que son cadavre devait se trouver dans la forêt de Rambouillet.

Des battues et des fouilles gigantesques furent donc effectuées dans ces bois et, successivement, le 10 et le 13 novembre, on découvrit dans les fourrés des But-



La mauvaise chance qui poursuit Michon pour la dernière fois a encore pris la forme d'une auto.

les-Noires, près de Saint-Hilarion, deux cadavres nus et décomposés qui n'étaient ni l'un ni l'autre celui de M. Quemeneur.

La nouvelle énigme était de taille. La presse se passionna pour ce double secret. La forêt de Rambouillet servait-elle de cimetière à une secte sanglante ? Car les deux victimes avaient été assassinées de la même façon. Par un prodigieux hasard, un des corps, qui avait dû être transporté là dans une camionnette, portait, collé au dos, un débris d'une de ces étiquettes appliquées sur les voitures qui stationnent autour des Halles de Paris, aux heures d'animation.

Grâce au numéro de série relevé sur cette bribe d'étiquette, on put rapidement identifier le propriétaire de la camionnette, un anarchiste affilié à la « Ruche les Pâtis », Lucien Rebuffé. Les corps étaient ceux de deux artisans parisiens, des noms de Moreau et Coulon, que l'anarchiste avait assassinés pour s'emparer de leurs ateliers et de leurs vêtements. Lucien Rebuffé avoua son double crime, puis se rétracta. Il n'en fut pas moins condamné aux travaux forcés à vie.

— J'ai la « poisse » ! s'écria le tueur d'artisans au moment de ses premiers aveux. J'avais réussi dans le silence total à faire disparaître deux cadavres. Il a fallu cette malheureuse affaire Seznec pour tout f... par terre !

N'ÉCRIVEZ JAMAIS

Le dépeceur Avinain a poussé, en 1867, devant la guillotine, un mot cynique dont trop de malfaiteurs ont su depuis tirer profit :

— N'avez jamais !

Henri-Désiré Landru aurait pu, devant la prison de Versailles, dans le matin gris de février 1922 où on l'exécuta, reprendre la même boutade, en la modifiant de peu :

— N'écrivez jamais !

C'est que, en effet, quand le commissaire Belin arrêta, 76, rue Rochechouart, au domicile d'une de ses maîtresses, l'ingénieur Guillet, recherché pour de mesquines escroqueries, il ne pensait guère mettre la main au collet du plus grand criminel de ce siècle.

L'ingénieur Guillet était un homme barbu qui changeait de nom chaque jour. De fausses identités en fausses identités, le commissaire Belin parvint à connaître le véritable patronyme de l'escroc : Landru, et à savoir qu'il avait loué, 28, rue Morice, à Clichy, un garage sous le nom de Frémiet. Il y courut.

Il y avait de tout, en vérité, dans ce garage, sauf des autos ! Mais il s'y trouvait en particulier, noyé au milieu d'un fatras de paperasses sans intérêt, un fameux petit carnet couvert de noms, de chiffres, de signes cabalistiques.

En apercevant le calepin révélateur sur le bureau du commissaire, on vit Landru pâlir et tortiller nerveusement sa barbiche noire.

— Eh bien ! ça vous impressionne cette découverte ? lui demanda-t-on.

— Pas le moins du monde ! répondit-il en retrouvant son calme.

Ce fut pourtant ce carnet jeté au rebut qui décida du sort de ce moderne Barbe-Bleue. Landru fut, sur cette seule pièce à conviction, condamné à mort et guillotiné.

Le 8 avril 1920, on retirait de la Seine, à quatre-vingts mètres du pont de Bougival, un tronc humain

Grâce à une prise de vue inopinée de l'attentat perpétré contre M. Léon Blum, on put identifier les agresseurs.



flottant au fil de l'eau. Rien ne pouvait permettre de l'identifier. La tête avait été séparée du tronc à la hauteur de la quatrième vertèbre, les jambes sciées à la hauteur du bassin.

Dix-huit mois plus tard, en septembre 1921, M. René Faralioq, commissaire divisionnaire au Quai des Orfèvres, reçut la visite d'un inspecteur des P. T. T. qui lui remit un exemplaire du journal *le Matin*, daté du 28 août 1921.

— Ce journal a été jeté au rebut pour insuffisance d'adresse, déclara le fonctionnaire. Mais nos services ayant eu la curiosité de l'ouvrir — ce qui ne se produit pas une fois sur dix mille journaux tombés au rebut ! — nous avons constaté qu'un entrefilet relatif aux mystérieux cadavres retrouvés coupés en morceaux, ces derniers temps, avait été encadré d'un coup de crayon bleu. J'ai donc jugé utile de vous soumettre cette particularité.

La bande du journal, timbrée d'une ville suisse, portait l'adresse suivante : M. Jobin, 11, boulevard de Ménilmontant. On procéda à des recherches à la mairie du vingtième arrondissement. On trouva un sieur Jobin, demeurant 111, boulevard de Ménilmontant. On l'envoya chercher.

— Ce journal m'était bien destiné, expliqua-t-il sans détour. Il m'a été envoyé par ma sœur, qui habite près de Neufchâtel, en Suisse. Notre frère commun, Gaston Jobin, a disparu depuis mars 1920. Comme il possédait de gros intérêts en Suisse, nous avons redouté le pire devant son silence. Et ma sœur et moi nous nous signalons, depuis, mutuellement, le résultat de nos investigations. C'est ainsi que ma sœur a dû m'adresser à tout hasard cet entrefilet sur des cadavres d'hommes retrouvés coupés en morceaux.

Ce n'était qu'une hasardeuse hypothèse : M. Jobin pouvait-il réellement être le dépecé de Bougival ? De nombreuses coïncidences entre la date de disparition et le signalement de Jobin, et la date de découverte et le signalement du tronc décapité, laissèrent entrevoir que, par le plus inattendu des hasards, on tenait la clé du macabre mystère.

On fouilla le passé de Gaston Jobin. On découvrit qu'il avait été marié et que sa femme avait été s'installer, avec un amant, dans un hôtel de Toul, en Meurthe-et-Moselle, dès le lendemain de la disparition de son mari, sommelier au Grand Hôtel.

La piste s'avérait sérieuse. Le 27 septembre, M. Faralioq se présentait par surprise à l'hôtel des Bcsquets, à Toul, au cours d'une absence de l'amant, un certain Charles Burger, également ancien sommelier du Grand Hôtel.

— Le cadavre mutilé de votre mari a été repêché à Bougival ! annonça à brûle-pourpoint le commissaire, à Mme Jobin.

Défaillante, l'hôtière éclata en sanglots et murmura :

— Eh bien oui ! Burger a bien tué mon mari, rue de Vaugirard, dans notre appartement. Puis il l'a découpé en plusieurs morceaux dont il a fait trois paquets. Le soir, nous avons été jeter ensemble ces affreux colis du haut du pont Mirabeau....

Le 24 juin 1922, l'épouse adultère était condamnée au bagne à vie. Et, le 13 octobre suivant, son complice Burger, condamné à mort, allait à l'échafaud, boulevard Arago, aux cris répétés de :

— C'est un autre assassinat !...

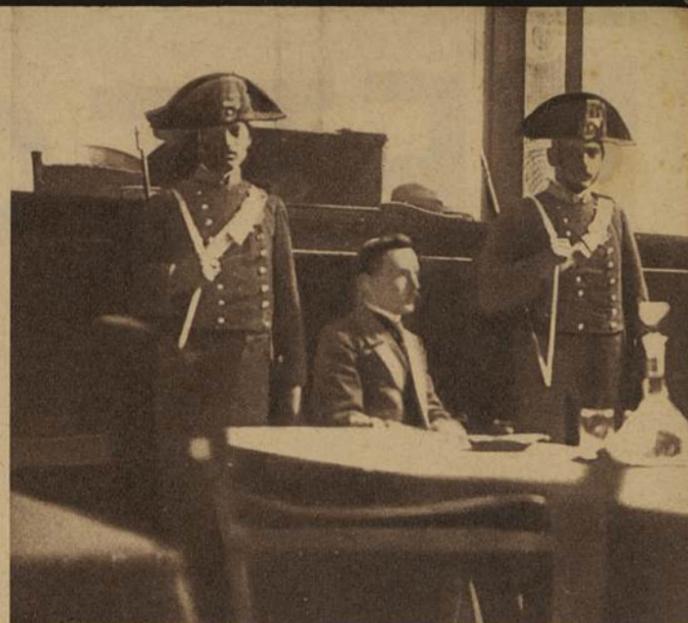
Combien de lettres, tombées au rebut par suite d'une banale erreur d'adresse, ont ainsi trahi de redoutables secrets et provoqué l'intervention intempestive mais souvent utile de la justice.

MALCHANCES EN SÉRIE

N'est-ce pas une atteinte du mauvais œil pour les ligueurs d'Action Française, que la prise de vue inopinée de l'attentat perpétré contre M. Léon Blum, boulevard Saint-Germain. Mauvais œil encore l'attaque d'épilepsie qui jeta au sol l'évadé Spilers, dit *Passe-Partout*, à Neuilly-sur-Marne, juste à l'instant où passaient deux gendarmes, alors qu'il pensait bien faire des vieux os dans sa guinguette des bords de la Marne. Mauvais œil toujours, ses évasions successives aussitôt suivies de sa capture.

— J'ai la « gourme » ! répétait Spilers, l'autre soir, à Dax, avec son lourd accent du Nord.

Quelle malchance fut celle de Violette Nozières, qui rentra innocemment, après deux jours d'absence



L'italien Perrugia, voleur de la Joconde,



fut, lui aussi, victime du mauvais œil.



La curiosité d'une soubrette fit retrouver le Diamant Rose, volé au château de Chantilly.

au domicile paternel, avec l'odieux espoir de redescendre aussitôt, la face bouleversée, chez la concierge, en hurlant :

— Papa et maman sont morts. J'ai trouvé le gaz ouvert. Pourquoi se sont-ils suicidés !

Tout au contraire, elle se heurta à sa mère revenue à la vie, à sa mère qui la repoussa des deux mains vers la porte, en lui soufflant à la face :

— Tu as empoisonné ton père !

— Il abusait de moi !...

— Et moi, ta mère, ai-je abusé de toi ? Et pourtant je n'ai échappé à ton poison que par miracle...

Mauvais œil de l'assassin ! Malchance du criminel, oui, rien que ça ! D'autres disent : *c'est le doigt de Dieu ! D'autres encore : la justice vient à son heure !*

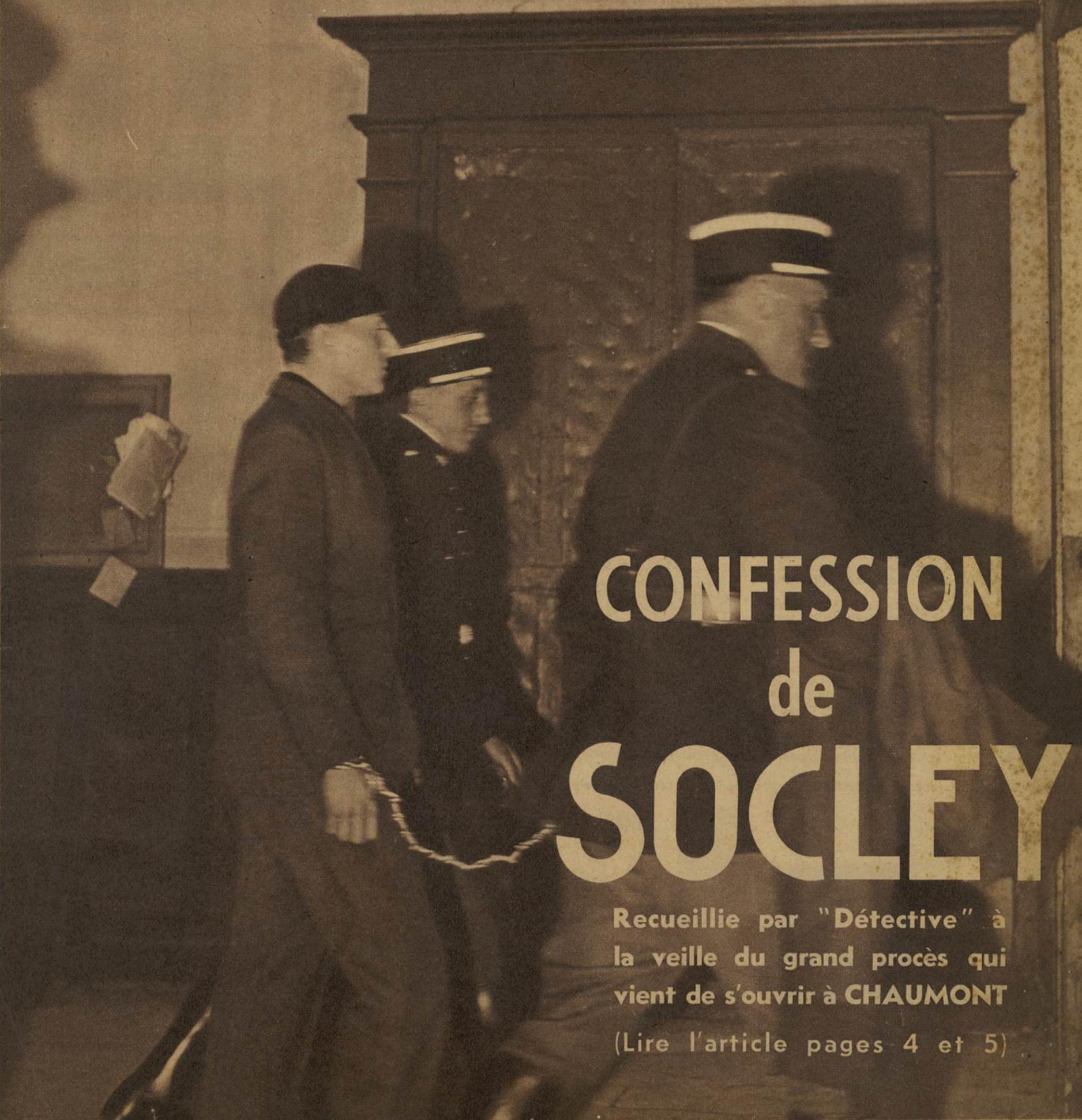
Et voici, pour en finir sur ce sujet, un conseil qui n'est, à la vérité, pas plus cynique qu'un autre. Si vous redoutez le mauvais œil, si vous êtes nés un jour néfaste, croyez-moi, ne volez pas, ne cambriez pas, n'assassinez pas !...

Emmanuel CAR.

DETECTIVE

Directeur : Marius LARIQUE

COUR D'ASSISES



CONFESSION de SOCLEY

Recueillie par "Déflective" à
la veille du grand procès qui
vient de s'ouvrir à CHAUMONT
(Lire l'article pages 4 et 5)